

Désarmenter, v. a. *désarjanter* (de, argumentum), ôter l'argent d'une chose argenteé ; quelque^{ur} un, fam. le dégarnir d'argent.

Désarmement, s. m. *désarmement*, licencement des troupes, — action de désarmer des soldats, des vaisseaux.

Désarmer, v. a. {de, armare} ôter les armes, — un *vaisseau*, le dégarnir de son artillerie, de ses agrès, etc. — fig. apaiser la colère, le ressentiment, — v. n. poser les armes, cesser de faire la guerre.

**Désarmer*, v. a., *désarmer*, changer l'armement, —

Désarroi, s. m. *désarroi*, désordre, renversement de fortune : ses affaires sont en *désarroi*, dans un grand *désarroi*; il *vientillit*.

Désassombrer, v. a. *désassombrer*, séparer ce qui est joint par assemblage de menus.

Désassortir, v. a. *désassortir* (de, ad., sort), ôter, déplacer des choses assorties.

Désastre, s. m. grand malheur.

Désastrement, adv. *désastrement*, d'une manière désastreuse.

Désatour, euse, adj. *désatouret*, esse, mathieuës, finissé; style soutenu ou poët.

Désavantage, s. m. infériorité en quoi que ce soit : — *du poste*, l'infortune à eu du *désavantage*, — préjudice, dommage; c'est à son *désavantage*.

Désavantager, v. a. être l'avantage, pen usité.

Désavantageusement, adv. *désavantageusement*, d'une manière désavantageuse.

Désavantageux, euse, adj. *désavantageux*, qui cause, qui peut causer des dommages.

Désavouement, m. action ou acte par lequel on décrit : *poème descriptive*; géométrie descriptive.

Description, s. f. *déscription* (*descriptio*), élaboration par lequel on décrit, sur dépôt, — définition imparfaite, — inventaire qui comprend le nombre et la qualité des membres, etc. — d'un pays, livre qui contient son état présent.

Désenchaînement, s. m. *désenchaînement*, ouverture d'une caisse, d'un ballot.

Désemballer, v. a. *désembalter* (de, ir, dans, bâsset, jeter), tirer d'une balle ce qu'elle contient.

Désembrayement, s. m. *désembrayement*, action de désembrayer.

Désembrayer, v. a. *désembrarker* (de, ir, dans, bâsset, jeter), tirer hors du vaisseau, avant qu'il soit arrivé à destination : des troupes, des marchandises.

Désembrousser, v. a. *désembrousser* (de, ir, dans, bâsset, boubier), tirer hors de la brousse.

Désemparer, v. n. *désemparer* (de, amparare; B. L. occuper) quitter le lieu où l'on est : — de la ville; et quelques actuellement : — la ville, le champ. — un *vaisseau*, le dématéter.

Nées. Signes descendants, par lesquels le siècle paraît descendre : astron., *Ligne descendante*, la postérité de quelqu'un.

Descendre, v. n. *descender* (descendere), prendre éste; aller de haut en bas; être descendre de cheval, d'une montagne, un bâche, qui descend — fig. s'abîmer : — juster de la prouesse, déchoir d'un rang : il est descendu de son rang. — être issu de... — s'étende de haut en bas : ses cheveux lui descendent à la ceinture, — d'un ton, d'une gaité, baisser d'un ton, etc. mis. — t. de guerre, faire une descente : l'armée est descendue en Afrique. — se transporter dans un lieu pour quelque acte de justice : le magistrat a descendu ou est descendu dans ce lieu. — v. a. prendre avorir : il a descendu l'escolier, la montagne. — transputer en bas : — de vin à la cave.

Descente, s. m. *descendre* (descensus), action de descendre — acte par lequel on descend quelqu'un ou quelque chose, — descendre par laquelle on descend : interruption des ennemis, — tout-à-tout par mer, — visite d'un lieu par autorité de justice. — hermitie : son fils a une descente. — de croix, représentation de J. C. qu'on détache de la croix.

Déscrip'tif, iev. adj. *déscrip'tif*, par lequel on décrit : *poème descriptive*; géométrie descriptive.

Description, s. f. *déscription* (*descriptio*), élaboration par lequel on décrit, sur dépôt, — définition imparfaite, — inventaire qui comprend le nombre et la qualité des membres, etc. — d'un pays, livre qui contient son état présent.

Désenchaîner, v. a. *désenchaîner* (de, in, clavis) : — un cheval, lier tirer un clou qui le faisait boiter. — un canon, ôter le clou qu'en avait enfonce dans sa lunière.

Désenclouer, v. a. *désenclouer* (de, in, clavis) : — un cheval, lier tirer un clou qui le faisait boiter. — un canon, ôter le clou qu'en avait enfonce dans sa lunière.

Désenclouement, s. m. *désenclouement* (de, in, clavis), abandonner un lieu : la famille va faire désert du logis. — quitter le service sans congé : l'armée, le régiment; ou neuf. désert. — au partie, abandonné.

Déserteur, s. m. *désertor* (soldat qui déserte), — de la forêt, du bon parti; fig. — fam. vous déserteur, vous avez quitté la compagnie, la partie, etc.

Désertion, s. f. *désertion* (deserto), abandonnement; se dit sur-tout des soldats qui désertent. — d'appel, abandonnement d'appel, faute de le relever dans le temps prescrit : prat.

Désespérance, s. f. il s'en va, il se bat, il passe à la désespérance, en désespérance ; fam.

Désespérer, v. a. *désespérer*, faire périr l'engagement : — un lit de paucanas.

Désespérance, v. a. *désangorner* (de, in, crena), dégager des corps engagés l'un dans l'autre.

Désespérer, v. a. *désan-nor* (de, inebriare), ôter l'ivresse. — v. n. cesser d'être ivre.

Désespérer, v. a. *désan-lancer* (de, illaqueare), tirer des lacets : cet oiseau s'est désenlacé.

Désenrouler, v. a. et pron. *désenrou*-ni-er, chasser l'ennui.

Désenrouler, v. a. *désenrouper*, sur-passer, tirer la corde ou la chaîne qu'une roue de voiture de tourner.

Désenrouleur, v. a. et pron. *désenrou*-leur (de, ieu, fluxion; de, pacer), ôter le rhume, cesser d'être en rhume.

Désenrouler, v. a. *désenrouler* (de, in, —), être un soldat du rôle, lui donner son congé.

Désenrouleur, v. a. et pron. *désenrou*-leur, rauous, ôter l'earouement, cesser d'être enroué.

Désenroueler, v. a. *désenroueler* (de, seplirer), ôter le lingot qui ensevelissoit un mort.

Désenroueler, v. a. *désenroueler* (de, sorciarius; B. L. sorvier), délivrer de l'ensorcelement. On ne peut le désenroueler de cette femme; fig.

Désenroulement, s. m. *désenroulement* (de, sorciarius), action de désenroueler.

Désenroueler, v. a. *désenroueler* (de, in, testa), faire sortir l'entêtement.

Désenrouleur, v. a. *désenrouleur* (de, seplirer; de ipxixpi), vider en partie : un coffre, un tonneau. — v. n. ne se dit qu'avec la négative : sa maison n'est pas déenroulé pas, est toujours pleine. — v. pron. se vider.

Désenrouleur, s. m. *désenplastroir*, pour priser de la mullette des osseaux de proie la viande qu'ils ne peuvent digérer.

Désenrouz, v. a. *désenprisonner* (de, in, prisus; B. L. prison), mettre hors de prison.

Désenrouz, v. a. *désenrober* (de, in, venenare), ôter le venin.

Désenrouz, v. a. *désenrégater*, fendre jusqu'au vif l'ergot d'un cheval pour crever des vessies pleines d'eau qui viennent aux jambes.

Désert, e, adj. *désert* (desertus), inhabité, peu fréquenté.

Désert, s. m. *désert* (desertum), lieux déserts ou inutiles.

Désert, v. a. et n. *déserrer* abandonner un lieu : la famille va faire désert du logis. — quitter le service sans congé : l'armée, le régiment; ou neuf. désert. — au partie, abandonné.

Déserteur, s. m. *désertor* (soldat qui déserte), — de la forêt, du bon parti; fig. — fam. vous déserteur, vous avez quitté la compagnie, la partie, etc.

Désertion, s. f. *désertion* (deserto), abandonnement; se dit sur-tout des soldats qui désertent. — d'appel, abandonnement d'appel, faute de le relever dans le temps prescrit : prat.

Désespérance, s. f. il s'en va, il se bat, il passe à la désespérance, en désespérance ; fam.

Désespérer, v. a. *désespérer* (desperans) qui jette dans le désespoir : nouvelle désespérante.

Désespérer, v. a. *désespérer*, faire périr l'engagement : — un lit de paucanas.

Désespérer, v. a. *désan-gorner* (de, in, crena), dégager des corps engagés l'un dans l'autre.

Désespérer, v. a. *désan-nor* (de, inebriare), ôter l'ivresse. — v. n. cesser d'être ivre.

Désespérer, v. a. *désan-lancer* (de, illaqueare), tirer des lacets : cet oiseau s'est désenlacé.

Désenrouler, v. a. et pron. *désenrou*-ni-er, chasser l'ennui.

Désenrouler, v. a. *désenrouper*, sur-passer, tirer la corde ou la chaîne qu'une roue de voiture de tourner.

Désenrouleur, v. a. et pron. *désenrou*-leur (de, ieu, fluxion; de, pacer), ôter le rhume, cesser d'être en rhume.

Désenrouleur, v. a. *désenrouler* (de, in, —), être un soldat du rôle, lui donner son congé.

Désenrouleur, v. a. et pron. *désenrou*-leur, rauous, ôter l'earouement, cesser d'être enroué.

Désenroueler, v. a. *désenroueler* (de, seplirer), ôter le lingot qui ensevelissoit un mort.

Désenroueler, v. a. *désenroueler* (de, in, —), délivrer de l'ensorcelement.

Désenroueler, v. a. *désenroueler* (de, in, —), faire sortir l'entêtement.

Désenroueler, v. a. *désenroueler* (de, in, —), être un soldat du rôle, lui donner son congé.

Désenroueler, v. a. et pron. *désenrou*-leur, ôter l'earouement, cesser d'être enroué.

Désenroueler, v. a. *désenroueler* (de, seplirer), ôter le lingot qui ensevelissoit un mort.

Désenroueler, v. a. *désenroueler* (de, sorciarius; B. L. sorvier), délivrer de l'ensorcelement. On ne peut le désenroueler de cette femme; fig.

Désenroueler, v. a. *désenroueler* (de, sorciarius; B. L. sorvier), ôter l'earouement, cesser d'être enroué.

Désenroueler, v. a. *désenroueler* (de, sorciarius; B. L. sorvier), ôter l'earouement, cesser d'être enroué.

Désenroueler, v. a. *désenroueler* (de, sorciarius; B. L. sorvier), ôter l'earouement, cesser d'être enroué.

Désenroueler, v. a. *désenroueler* (de, sorciarius; B. L. sorvier), ôter l'earouement, cesser d'être enroué.

Désenroueler, v. a. *désenroueler* (de, sorciarius; B. L. sorvier), ôter l'earouement, cesser d'être enroué.

Désenroueler, v. a. *désenroueler* (de, sorciarius; B. L. sorvier), ôter l'earouement, cesser d'être enroué.

Désenroueler, v. a. *désenroueler* (de, sorciarius; B. L. sorvier), ôter l'earouement, cesser d'être enroué.

Désenroueler, v. a. *désenroueler* (de, sorciarius; B. L. sorvier), ôter l'earouement, cesser d'être enroué.

Désenroueler, v. a. *désenroueler* (de, sorciarius; B. L. sorvier), ôter l'earouement, cesser d'être enroué.

Désenroueler, v. a. *désenroueler* (de, sorciarius; B. L. sorvier), ôter l'earouement, cesser d'être enroué.

Désenroueler, v. a. *désenroueler* (de, sorciarius; B. L. sorvier), ôter l'earouement, cesser d'être enroué.

Désenroueler, v. a. *désenroueler* (de, sorciarius; B. L. sorvier), ôter l'earouement, cesser d'être enroué.

Désenroueler, v. a. *désenroueler* (de, sorciarius; B. L. sorvier), ôter l'earouement, cesser d'être enroué.

Désenroueler, v. a. *désenroueler* (de, sorciarius; B. L. sorvier), ôter l'earouement, cesser d'être enroué.

Désenroueler, v. a. *désenroueler* (de, sorciarius; B. L. sorvier), ôter l'earouement, cesser d'être enroué.

Désenroueler, v. a. *désenroueler* (de, sorciarius; B. L. sorvier), ôter l'earouement, cesser d'être enroué.

Désenroueler, v. a. *désenroueler* (de, sorciarius; B. L. sorvier), ôter l'earouement, cesser d'être enroué.

Désenroueler, v. a. *désenroueler* (de, sorciarius; B. L. sorvier), ôter l'earouement, cesser d'être enroué.

Désenroueler, v. a. *désenroueler* (de, sorciarius; B. L. sorvier), ôter l'earouement, cesser d'être enroué.

Désenroueler, v. a. *désenroueler* (de, sorciarius; B. L. sorvier), ôter l'earouement, cesser d'être enroué.

abattement de l'ame — ce qui cause le désespoir : il est le désespoir de sa force. — fig. chose si parfaite qu'elle passe pour inimitable : l'illade est le désespoir des poëtes. Etre au désespoir, être bien fâché, avoir du déplaisir.

Désabîlité, s. m. désabi-lé (Il m'a habillé d'une femme chez elle, sans tenir le bouton). Se monter dans son désabîlité, tel qu'on est, et sans art, faire.

Désabîller, v. a. désabîller (Il m.) ôter les habits. — v. n. et pron. ôter ses habits.

Désabitâble, s. adj. désabitâble (de habitâtas), qui n'est plus habitâ.

Désabîture, v. a. et pron. désabîture (de, habiture), faire perdre, perdre soi-même une habitude.

Désâhérânce, s. f. désâhérânce, droit qu'avait le seigneur hant-justicier de prendre possession, faire déhîter d'un bien situt dans sa justice.

Désâhîrâtre, v. a. désâhîrâtre (de, harce), priver de son hâtre.

Désâhiver, v. a. désâhiver (de, âme, heure), déranger les heures ordinaires des occupations. On dit aussi désâhiver, rfer, fam.

Désâhonneur, adj. désâhonneur (de, honestus), qui est contre la biensânce, la pudeur : lieu, parole, compagnie désâhoneuse.

Désâhonnêtement, adv. désâhonnêtement, d'une maniâre désâhoneuse.

Désâhonnéte, s. f. désâhonnéte, qualité de ce qui est désâhoneuse ; peu usitâ.

Désâhonneur, s. m. désâhonneur (de, honore), honte, opprobre. Prier une femme de son désâhonneur, fam. la solliciter contre la chaste. Prier quelqu'un de son désâhonneur, fig. exiger de lui ce qu'il ne doit pas faire.

Désâhonorable ou *Désâhonorant*, s. adj. désâhonorable, désâhonorable (de, honorabilis), qui cause du désâhonneur.

Désâhonneur, v. a. désâhoner (de, honore), perdre d'honneur, de réputation. — sa famille, lui faire désâhonneur par sa conduite. — ses ancêtres, dégénérer de leur vertu. — une fille, en ayant un amant.

Désâgnatif, iwe, adj. désâgnatif, qui désigne.

Désâgnation, s. f. désâgnacion (désâgnatio), action de désigner.

Désâigner, v. a. désâigner (désigner), dénoter par des marques qui font connoître : quelqu'un dans un discours convient la désigne de la platié, — marquer précisément : le temps, le lieu.

Désânommer, destiner : son successeur.

Désâncamier, v. a. démembrer de

la chambre apostolique les terres qui y sont unies.

Désâncorper, v. a. (de, incorpore) séparer une chose du corps auquel elle avait été incorporée.

Désâncinâre, s. f. désâncinâre (desinare), terminaison des mots.

Désâncistrer, v. a. (de, infâstre) désabuser quelqu'un de ce dont il étoit infatûé.

Désâncfecter, v. a. (de, infâcre) ôter l'infection.

Désâncfection, s. f. désâncfekcion, action de désâncfier.

Désâncrissement, s. m. désâncrîsment, détachement de son propre intérêt.

Désâncrîsment, adv. désâncrîsment, sans aucune vne d'intérêt ; peu usitâ.

Désâncrîsser, v. a. désâncrîsser, mettre ce qu'un hors d'intérêt, en lui donnant ce qu'il pourroit tirer d'une affaire. — au part. qui ne fait rien par intérêt, par passion : homme, juge désâncrîsser.

Désâncouper, v. a. pron. désâncouper (de, occipere), se débarrasser de ce qui occupe : le partie, est plus usitâ : esprit désâcouper.

Désâncouvrir, v. a. adj. désâncouvrir, qui n'a rien à faire, qui ne sait pas s'occupier.

Désâncovrement, s. m. désâncovrement, état d'une personne désâcouverte.

Désâolant, v. a. adj. (desolans) qui désole, qui cause une grande affliction.

Désâolâtre, s. m. celui qui ravage, qui détruit.

Désâolâtion, s. f. désâolacion (desolatio), maladie, destruction. — extrême affliction.

Désâolâtre, v. a. (desolare) souffrir, porter sa désira vers... — faire, et mieux faire, quelque chose que l'autre. Il y a quelque chose à désirer, il manque quelque chose à... —

Désâire, euse, adj. désâire, euse, qui désire avec ardeur.

Désâistement, s. m. désâistement, action de se désister.

Désâister, v. a. (desistere) souffrir, départir de quelque chose, y renoncer.

Désâors, adv. délor, des te tensâ.

Désâman, s. m. rat musqué de Moscovie, petit quadrupede plantigrade de la famille des musaraignes.

Désâmologie, s. f. (desup, liter, liter, discours) traité des ligaments.

Désâobéir, v. n. (de, obediere) ne pas obeir celui qui a droit de commander. — s'emploie au passif ; il ne veut point être désobéi.

Désâobéissance, s. f. désâobéiance, défaillance d'obéissance.

Désâobéissant, e, adj. désâobéiant, qui désobéit.

Désâoligânement, adv. désâolijâmant, d'une maniâre désâoligante.

Désâoligance, s. f. désâoligance, disposition à désâoliger.

Désâoligant, e, adj. qui désâolige. — Désâoliger, v. a. (de, obligare) renfermer un mauvais service, faire du déplaisir à... —

Désâolistratif ou *Désâobstruant*, s. m. remède qui guérit les obstructions.

Désâobstruer, v. a. (de, obstrare) détruire une obstruction : — le foie, les entrailles. — fig. dégager de ce qui embarrasse : — une rue, un canal.

Désâocupacion (de, occupare), état d'une personne déoccupée.

Désâcupacar, v. a. pron. désâcupar (de, occupare), se débarrasser de ce qui occupe : le partie, est plus usitâ : esprit désâcupar.

Désâcuprâre, v. a. adj. désâcuprâre (de, occupare), être débarrassé de ce qui ne sait pas s'occupier.

Désâcuprement, s. m. désâcuprement, état d'une personne désâcuprâre.

Désâolant, v. a. adj. désâolans qui désole, qui cause une grande affliction.

Désâolâtre, s. m. celui qui ravage, qui détruit.

Désâolâtion, s. f. désâolacion (desolatio), maladie, destruction. — extrême affliction.

Désâolâtre, v. a. adj. affligir à l'excès, ravager.

Désâoler, v. a. (desolare) ravager, ruiner. — cause une grande affliction.

Désâolatif, ioe, adj. propre à désoiler.

Désâolâtion, s. f. désâolacion, débouchement de quelque partie opilie.

Désâoliper, v. a. déboucher, ôter les obstructions. — la rate, réjouir ; fam.

Désâordina, ée, adj. désâordina (de, ordinatus), déréglé, dévitalisé.

Désâordinemânt, adv. désâordinemânt, d'une maniâre désâordinâ.

Désâordrey, s. f. (de, ordo), défaut, renversement d'ordre, dérangement de mœurs, trouble, également d'esprit. — pillage, dégât.

Désâorganiseur, s. et adj. qui désorganise, qui nous noue.

Désâorganisation, s. f. désâorganization, action de désorganiser. — érat de ce qui est désorganisé.

Désâorganizat (de, organum), détruire les organes. — troubler l'organisation du corps politique. On dit aussi se désâorganiser.

Désâorienter, v. a. (de, spavos, inservio), détruire l'ordre, détruire l'organisation.

Désâorientant, e, adj. qui désoriente.

Désâorientement, s. m. action de désorienter. — état de ce qui est désorienté.

Désâescher, v. a. adj. désâescher (desiccare), faire perdre la connoissance du soleil se lève, par rapport au pays où l'on est. — désorienter : cette question l'a désorienté ; fig.

Dessin, s. m. dêcin (désignatio),

Désâormais, ady. désâormais, à l'avenir.

Désâosament, s. m. désâosament, action de désosser.

Désâosser, v. a. adj. désâoscer (de, os, de osse), ôter les os ou les artes : un lièvre, un brochet.

Désâordir, v. a. adj. désâordir (de, ordi-), défaire ce qui a été ordi ; peu usitâ.

Désâoxidacion, s. f. désâoxidacion (de, oxido, oxidare), opération par laquelle on enlève à un corps l'oxygène qui l'a mis à l'état d'oxyde : chim.

Désâpcion, s. f. désâpcion (desponsatio), V. fiançailles.

Désâpot, s. m. état gouverné par les despotes de Serbie, de Valachie, etc.

Désâpute, s. m. désâpute (despicio, maître), qui gouverne arbitrairement. — titre des princes de Serbie, etc.

Désâpolique, adj. désâpolique, absolu et arbitraire.

Désâpoliquement, adv. désâpolikament, d'une manière désâpolique.

Désâption, s. m. powâr absolû et arbitraire. — fig. autorité qu'on s'arrege.

Désâpumacion, s. f. désâpumacion (despumatio), action de despumer : chim.

Désâpum, v. a. (despumare) ôter l'épume.

Désâquamacion, s. f. désâquamacion (desquamatio), action d'ôter les écailles d'un poisson. — séparation des équilles d'un os : chim.

Désârvo, s. m. derro, désâstre, déâsordre, faute ; v. m. déâsordrer.

Désârvo, v. a. adj. désârver (de, sangui), — les cuirs, les matres dans l'eau pour en sortir le sang.

Désâsair, v. pron. désâsair, relâcher ce qui on a en sa possession.

Désâsaimment, s. m. désâsaimment, action par laquelle on se dessaisit.

Désâsaimmer, v. a. adj. désâsaimment, changer l'ordre des années dans la culture des terres.

Dessalier, v. a. adj. désâcaler (de, sal, de zac), faire qu'une chose ne soit pas si salée. C'est un dessalier, un homme fin, rusé ; fam. et substantif.

Dessangler, v. a. adj. désângler (de, cingulo), délier, lâcher les sanglins.

Dessangler, v. n. V. *Dessouler*.

Dessâchent, e, adj. qui dessâche.

Dessâchement, s. m. action de dessâcher. — état de ce qui est dessâché.

Dessâcher, v. a. adj. désâcher (desiccare), desserre : — la terre, — mettre à sec : — un marais. L'étude des sciences abstraites dessâche l'esprit ; fig.

Dessin, s. m. dêcin (désignatio),

projet, résolution, intention de faire une chose : *v. à dessiner*, disposer le projet, plan d'*assassinat*, d'un tableau, *A dessiner*, tout exprimer.

Desseller, v. a. *décoller* (de sella), la sellerie du dessus un cheval.

Desserrer, s. f. *déserrir* (être dur à), avoir de la peine à donner l'argent ; ne se dit qu'en cette phrase : fam.

Desserrer, v. a. *déserrer* (de, serrare), relâcher ce qui est serré, — un coup de pied, de foulée, un soufflet à quelques-uns, le faire tomber avec violence : fam.

Dessert, s. m. *découvrir*, c'est-à-dire ordinairement dévoiler avec le fruit.

Desserte, s. f. *déservir*, met à servir — service qui fait dans une église un prêtre connu à la place du titulaire : — *d'une cure*.

Dessertier, v. a. *désériter* (de, serere), ôter de sa monture un portrait, une pierre précieuse, etc.

Desservant, s. m. *déservant*, celui qui dessert un bénéfice à la place d'autrui.

Desservir, v. a. *déservir*, sur sentir (l'heure); où sont les mets de dessus la table, desservir cette table, et absolument : *déservir* de rendre à quelqu'un un mauvais service, — remplir les lourdes d'un bénéfice.

Desservoir, s. f. *déservoir*, service, bénéfice qui oblige à desservir une église.

Dessicatif, iv. adj. *désiccatif*, qui dessèche.

Dessication, s. f. *désiccation* (désiccatio), action de dessécher, — consomption de l'humidité insipide aux pluies.

Dessiller, v. a. *désiller* (Il m.), ouvrir les yeux, les paupières, — les yeux *désillés* un, fig. le détourner, le désabuser.

Dessin, s. m. *désin*, représentation d'une ou plusieurs figures d'un paysage, d'un morceau d'architecture, etc., — art des dessins, simple délimitation des figures d'un tableau.

Dessinateur, s. m. *désinateur* (désigner), celui dont la profession est de dessiner.

Dessiner, v. a. *désigner* (designare), faire le premier trait d'une figure, — se dit aussi de tout ce qu'on représente sur le papier avec le crayon ou la plume.

Desserter, v. a. *désigner* (de, solea), ôter la sole : — un cheval, — dessaissonner.

Dessouler, v. a. *désouler* (dissolvere), défaire la soudure, — on dit aussi *desouler*.

Dessoufrage, s. m. *désoufrage* (de, sulphur), opération pour enlever le soufre au charbon de terre.

Dessouler, v. a. *désouler*, dissiper l'étreinte, — v. n. cesser d'être ivre ; pop.

Dessous, au dessous, adv. et prep. *de*

cou, sous, V. la Grammaire. — s. m. partie inférieure d'une chose : *avoir le dessous*, du désavantage, — des cartes, ressorts secrets d'une infrière ; fam.

Dessoufrage, s. m. *désoufrage*, préparation, dégraissage de la lame.

Dessous, v. a. *désouler* par dessous, adv. et prep. *de*, *sous*, V. la Grammaire. — *à* dessus, à ces mots, disposer, mettre.

Pardessus de violon, instrument plus petit que la viole, et qui monte plus haut, — s. m. partie supérieure, — de la main, de la table, — *d'une lettre*, d'un paquet, sa signature, son adresse.

Dessous, v. a. *désouler*, avoir l'avantage, — la partie la plus haute et opposée à la basse, — la personne qui chante cette partie : *c'est un bon dessus* : mus. Gogier, prendre le dessus des vents, se placer entre le lieu d'où le vent souffle, et le vaisseau sur lequel on prend cet avantage : mar.

Destin, s. m. fatalité, entraînement nécessaire des événements et des causes. — Les poës disent également le destin et les destins, — sort particulier de chaque homme ou de chaque chose.

Destination, s. f. *déstination* (destinatio), emploi déterminé d'une personne ou d'une chose.

Destinée, s. f. effet du destin ; est aussi usité en prose que destin : finir sa destinée, — vie.

Destiner, v. a. et pron. (destinare) fixer sa destination : il se destine au bureau, — v. n. projeter, se proposer de..., il a destiné de voyager.

Destituable, adj. qui peut être destitué.

Destituer, v. a. (destitutio) déposer, priver d'une charge, d'un emploi, — au partic. dépourvu : *destitue de ses cours, de bon sens*.

Destitution, s. f. *déstitution* (destitutio), déposition, privation d'un emploi.

Détachier, s. m. *détaché* (dexter, de sibi separari, dredit), cheval de main, de bataille, v. mot.

Destructeur, et adj. m. (destructio) qui détruit.

Destructibilité, s. f. (destructibilis) qualité de ce qui peut être détruit.

Détructif, iv. adj. (destructivus) qui détruit, qui cause la destruction.

Destruction, s. f. *déstruktion* (destructio), ruine entière.

Désoudure, s. f. *désoudure* (désuatio), sueur abondante.

Désoutude, s. f. *désouétude* (désouatio) : se dit des lois, etc. anciennes en quelque sorte par le non-usage : *tombé en désouétude*.

Désouleur, s. m. *désouleur* (desouler), sauteur qui passe d'un cheval sur un autre ; v. m.

Désoulement, s. f. *désoulement* (de, unio), déenemrement, disjunction, — séparation des parties, — méintelligence ; lit.

Désouvrir, v. a. et pron. (de, unire), défaire ce qui unit, rompre l'union.

Clochard désouant, qui galope à faux.

Détachement, s. m. détachement, état de celui qui est détaché d'une occupation, d'une passion, — troupe de soldats tirés d'un corps pour quelque expédition.

Détailler, v. a. dégager de ce qui at-

ache : — un forçal, un tableau, — défaire ce qui atache : — une épingle, un ruban, — fig. dégager d'une opinion, d'une passion, etc. — tire d'un corps d'armes des soldats pour une expédition, — faire ressortir les contours des objets ; peint : — ôter les taches, v. — par où se sépare, — tresser, défaire des chaînes de la flotte, — fig. se dégager d'une passion, etc. *Pièces détachées*, sparées du corps de la place : fortez.

Détail, s. m. *détail* (— 1 m.) : en par-

lant de marchandises, il ne se dît

généralement qu'adverbialement, — *Vendre en détail*, débiter par le menu ; par opposition à vendre en gros, — récit circonscrit : faire le détail, entrer dans le détail de...

Détailleur, v. a. *détailler* (Il m.) vendre en détail, — faire un récit cir-

constancié.

Détailleur, s. m. *détaillor* (Il m.), marchand qui vend en détail.

Détailleur, v. a. et n. détacher de détailler.

Détailleur, v. a. et n. resserrer la mar-

chandise qu'on avait étalee, — v. n. se

retirer bien vite et malgré soi ; pop.

Détalier, v. n. *détalier*, égarer, ou faire perdre de vue.

Détaper, v. a. *détaper*, pour tirer.

Détarmer, v. a. *détarmer*, faire perdre sa couleur, — v. n. et pron. perdre sa couleur.

Détarter, v. a. et n. détacher des cho-

ses qui étoient attelés,

Détasseur, s. m. *détasseur*, instru-

ment de tisserand.

Détendre, v. a. *détendre*, sur rendre

(detendre) : relâcher ou détacher ce

qu'est-tenu : — un lit, une tapiserie,

un rossert ; et lig. son esprit. — part. ci-

tentia, e.

Détenu, v. a. *détenu* retenir ce qui n'est pas à soi, — quelqu'un en prison, l'y retenir.

Détente, s. f. *détente*, petit morceau de métal qui sert à tirer une arme à feu, — action de ce ressort.

Détenteur, tric., s. *détenteur* (detentor), celui qui possède, qui tient un héritage : légitime, injuste détenteur : pal.

Détention, s. f. *détencion* (detentio), saisie par justice.

Détenu, s. f. part. de *détener*.

Détroyer, v. a. (*detergo*) nettoyer une place.

Détromper, s. f. *détrompation*, action de détromper, — état de ce qui est détrompé.

Détromper, v. a. (*deterior*) dégrader, gâter, rendre pure.

Déterminant, e. adj. (*determinans*) qui détermine, qui servit à déterminer.

Déterminatif, iv. adj. qui détermine la signification d'un mot grammatical.

Détermination, s. f. *determinacion* (*determinatio*), résolution qu'on prend après avoir balancé entre deux parties, — action de la cause qui détermine phys.

Déterminément, adv. *determinimenter*, résolument, absolument, — expressément, précisément, — courageusement.

Déterminer, v. a. (*determinare*) décidé en matière de doctrine, de jurisprudence, de gouvernement, — faire résoudre, faire prendre une résolution, — donner à un corps une qualité, une manière d'être, — la manière au mouvement, ou au repos, — un mot à un sens, le sens d'un mot, faire donner une signification à un mot, — décider, — faire l'affaire d'une bataille, — v. n. ou

à déterminer, prendre la résolution de : il a déterminé de, ou il s'est détermé, redoubler sa maison, — au parti, entièrement adonné à : chasseur, joueur déterminé, — hardi, résolu, soldat, air déterminé, — substantivement, c'est un déterminé, c'est un mechanist, on il est capable de tout.

Déteriorer, v. a. *deterior* (de terra), retirer un corps de la sépulture, — fig. découvrir une chose cachée, une personne qui ne voulait pas être connue.

Détour, s. m. *détour*, détourner, instru-

ment de tisserand.

Détourner, v. a. *détourner*, sur rendre

(detendre) : relâcher ou détacher ce

qu'est-tenu : — un lit, une tapiserie,

un rossert ; et lig. son esprit. — part. ci-

tentia, e.

Détourner, s. m. *détourner*, qui ex-

hume, qui découvre, met au vu, et fam.

Détenu, *iv.* s. m. et adj. *détenu* (*detergo*) ; se dit d'un remède qu'on nettoie.

Détestable, *adj.* (*détestabilis*) qui doit être détesté : *crime détestable*, très-mauvais : *vers, vin détestable*.

Détestablement, *adv.* *détestablement*, très-mal.

Détestation, *s. f.* *détestation* (*detergo*), horreur qu'on a de quelque chose.

Détester, *v. a.* *détester* (*detersti*), avoir en horreur.

Détignorer, *v. a.* *détignorer*, décoiffer : pop.

Détirer, *v. a.* étendre en tirant.

Détiser, *v. a.* *détiser* (*de, titio*) : un feu, l'éteindre, en éloigner les tisons.

Détonation, *s. f.* *détonation*, inflammation subite avec bruit : chim.

Détomer, *v. n.* (*de: rive, détempe*) sortir du ton qu'on a soit gardé pour bien chanter — ne pas s'accorder avec le ton général d'un ouvrage d'esprit.

Détommer, *v. n.* *détommer* (*détomare*), démonmer subtilement et avec bruit.

Détourner, *v. a.* sur *tordre* (*detroquer*) ; rompre dans le premier état qui était long, la bise. Se détourne le pied, le bras, etc. s'y faire du mal par l'extension violente d'un muscle ou d'un nerf.

Détourquer, *v. a.* *détourquer* (*detroquer*) : un passage, lui donner une explication forcée.

Détour, *e, adj.* (*détourus*) soie détor.

Détorse, *s. f.* *V. Entorse*.

Détortiller, *v. a.* *détortiller* (*Il m.*) détourner ce qui était tortillé.

* *Détourner*, *v. a.* (*de: stup, de: bouchon*) détourner le bouchon d'étoques qui bouchent un vase.

* *Détouplimer*, *v. a.* *détouplimer* (*Il m.*) ôter les branches inutiles d'un aranger.

Détour, *s. m.* *simosité* : les détours d'une rivière. — endroit qui va en tournan : il l'attaqua au détour de la rue.

— chemin qui cloigne du vrai chemin : faire un grand détour. — fig. subterfuge employé des détours.

Détourner, *v. a.* (*de: tornare, de: rotire*) éloigner, écarter, tourner ailleurs.

— quelque un de sa route. — la vue. — une personne frénétiquement : les effets d'une névrose.

Détourner, *v. a.* (*de: distinare, disnader*) : — quelque un de ses affaires, de son cœur, d'un dessin, d'un tableau, d'une interprétation forcée : — le sens d'une mot, d'une loi. — v. n. quitter le droit chemin : détournes à gauche. Chemins détournés, écartés. Rues détournées, peu

fréquentées. — v. pron. s'écarier du chemin ordinaire.

Détrater, *v. a.* et *n.* (*detractare*) mériter : — son, ou de son prochain.

Détrateur, *s. m.* (*detractor*) médisant.

Détration, *s. f.* *détraktion* (*detractio*), médisance.

Détranger, *v. a.* chasser les animaux qui nuisent aux plantes : — les taupe, les mouds.

Détrasper, *v. a.* *détrasper*, un cheval, lui faire perdre ses bonnes allures.

— une machine, la détrisper : sa montre détrisper. — l'estomac, le déranger.

fig. détourner d'un train de vie régi.

Détrasper, *s. f.* *détristope*, couleur délavée avec l'eau et de la gomme : peindre en *détrasper*. Mariage en *détrasper*, commerce évidemment, sous-aparence de mariage : prov.

Détremper, *v. a.* *détremper* (distemper, dériguer, troubler), délayer dans un liquide : — de la farine avec du lait.

lacer, en ôter le tremp.

Détrésse, *v. a.* *détrésse*, angoisse, grande peine d'esprit, situation fatigante : être dans la *détrésse*. Le vase se fit des signaux de *détrésse*, fit comprendre qu'il était en danger.

Détriment, *s. m.* *détriment* (*detrimento*) : dommage, préjudice.

— débris : montagne de *détriment* : débris, hist. mat.

* *Détrirer*, *v. a.* (*detrinu*) : — les olives, les passer sous la meule.

Détrit, *s. m.* *détrit* (*distructus*), bras de mer resserré entre deux terres : le détrit de Gibraltar — passage serré entre les montagnes. — ligne fort salinante qui sépare le grand bassin du petit : anat.

Détrouper, *v. a.* et *pron.* *détrouper*, tirer d'erreurs, se débrouper.

Détroulement, *s. m.* *détroulement*, action de *détrouper*; pers. usité.

Détroumer, *v. a.* (*de: spina, trine*) chasser du trône.

Détrousser, *v. a.* *détrousser*, détricher ce qui était troussé : — sa robe, — les assous, le voler avec violence ; fam.

Détrousseur, *s. m.* *détrousseur*, voleur; v. m.

Détruire, *v. a.* (*destrinere*) démolir, abattre, ruiner, renverser : — un édifice, l'agé détruit la beauté ; un faux bruit détruit de lui-même ; fig. — décrediter : on a détruit dans votre esprit.

Dette, *s. f.* *dette* (*debitum*) : ce qu'on doit. Confesser la dette, avouer qu'on a tort ; fig. et fam.

Déuil, *s. m.* *dueil* (*1 m.*) (*doleo*) affliction, tristesse, grande douleur. — habits, etc. qu'on porte en signe de deuil de la mort d'un parent, etc. On dit dans le même sens : tenir une chambre, une église de *déuil*. — les parents sont assis aux funérailles : manger le *déuil* — temps que le deuil dure : d'autant plus court.

Douero-caenique, *adj.* (*livre*) mis plus tard que les autres dans le canon des Ecritures (*scriptur*, second ; *xazar*, canon, règle) :

Doubromosome, *s. m.* (*xiper, loi*) cinquième livre du Pentateuque.

Douépathie, *s. f.* (*tabes*, maladie) affection d'une partie dépendante de sa sympathie avec une autre.

Doutze, *s. f.* arbreissant du Japon.

Doux, *adj.* (*deux* / *deux*, deux), nombr. deux, double, deux fois, deux, etc.

Douxement en deux en deux parties : — *s. m.* en deux de *chiffre*, de *toise*, etc.

Piquer des deux, appuyer un même temps des deux épous. *Porter des deux*, exercer deux fonctions : fam.

Douzaine, *adj.* *douzaine*, second.

Douziennement, *adv.* *douziennement*, en second lieu.

Doveler, *v. a.* (*devalare*; B. L.) descendre : — une montagne, — du vin à la cave. — de la chambre : v. m. robe.

Doveler, *v. a.* et *n.* *doveler*, dérober les hardes, etc. : le courrier fut dévoilé.

Dovancer, *v. a.* gagner le devant pour : — *malpicio en el ojo de corvo* : l'autre devant le solide, — présider quant au rang, — fig. avoir l'avantage, surpasser : il nous a devancés dans la glo- metria.

Dovancer, *ère*, *s. f.* *dovancie* (*de: ventura*) : — voiles en sorte qu'elles ne recouvrent le vent qu'en ralingnes.

Dovengonde, *fr.* et *adj.* qui vit sans pudeur, dans le libertinage : c'est une dovengonde ; fam.

* *se Dovengonder*, *v. pron.* perdre toute pudeur ; fam.

* *Dovervallier*, *v. a.* *dovervallier* (*Il m.*) (*de: vern*) ouvrir le verrou.

Dovers, *prép.* de lieu, *dovex* (*versus*), vers : v. m. *Pardovers*, suivi des pron. pers. marqué possession : *retenu de papiers pardovers soi*.

Dovers, *e, adj.* *dovex* (*dovexus*) : qui n'est pas d'aplomb : *murs dovers*.

Dovetierre, *v. a.* (*dovetire*) jeter, répandre : fig. — *le mispris, l'opprobre*, — une pièce de bois, la pencher, l'incliner — v. n. pencher, incliner : ce mur dovere.

Doventour, *s. m.* *doventour*, endroit où se perd le superflu de l'eau de la conduite d'un moulin.

Dovétir, *v. pron.* (*dovestire*) se dégarnir d'habits. — se dessaisir d'un bien : prat.

Dovellissement, *s. m.* *dovellement*, démission : prat.

Déviation, s. f. *déviation* (de, via), action par laquelle un corps se détourne de son chemin. — détour : *d'o* suivis sans déviation les sens, principes, fig.

**Dévidage*, s. m. *dévideage*, instrument de dévideur.

Dévider, v. a. (de, viduire) mettre le fil en chevauché ou en peloton.

Dévidureuse cause, s. qui dévide.

Dévidoir, s. m. *dévidoir*, instrument propre à dévider.

Dévoiser, v. n. (de, via) se détournant, ne point devoir les bons principes.

Dévier, s. m. (de, via) quelqu'un qui se donne pour deviner, serpent d'Afrique et d'Amérique, espèce de best.

Déviner, v. a. (divinare) découvrir ce qui est caché, prédire — juger par conjecture : *déviser* ma pensée, ou neutral. *déviser* où je viens.

Dévisorice, s. f. *dévisorice*, femme qui prétend deviner.

Dévisseur, s. m. *devin*; fam.

**Dévisser*, v. n. (de, gyrate, de *verser*) reculer au lieu d'avancer : mar.

Dévoiser, s. m. *devisez*, entretien familial ; v. m. être détaillé de ce que doit coûter un ouvrage d'architecture, de menuiserie, de serrurerie, etc.

Dévoiser, v. a. (divisere) (de, visus), défigurer, déchirer le visage.

Dévoise, s. f. *dévoise* (*dividere*), figure allégorique, accompagnée de quelques mots exprimant une pensée : *Amé* — maxime conforme à notre humeur, à une résolution prise : *paix et peu.*

Dévoiser, v. n. *deviser* (divider), s'entretenir familièrement : fam.

Dévoiser, s. m. *dévoisement*, flux de ventre.

Dévolement, s. m. *dévolement*, action de dévoiler; fig.

Dévoiser, v. a. *dévoiser*, ôter le voile.

— fig. découvrir ce qui est caché : *l'intrigue*, le mystère.

Dévoir, s. m. *devoir* (debere), ce à quoi oblige la loi, l'honnêteté, la bonté, etc. : *Remplir les devoirs de père et de juge*, — ouvrage d'un écolier.

Rendre ses devoirs, rendre visite à... Se mettre en devoir de..., se disposer à...

Dévoirs, s. m. *devoirs* (familier), honneurs funebres.

Dévoir, v. a. *devoir* (debere) (V. la préface), être obligé à payer en argent, en denrées, etc. quelque chose à quelqu'un par la loi, l'honneur, etc. on doit du respect à son père, on doit tenir sa parole, — désigne qu'il y a une sorte de justice à ce qu'une chose soit, d'autre part ou de certitude qu'elle est ou sera : un bon ouvrier doit être préféré ; il doit faire fréid ici ; tout homme doit

mourir. — indique l'intention : je dois sortir demain, — marquer le futur : il doit arriver (il arrivera) demain. Qui doit être, la loi est contre le défenseur : prou : *Qui nous doit nous demander*, ceux qui ont tort sont les premiers à se plaindre.

Dévolu, s. f. terme de jeu de cartes opposé à *solide*; soit quand celui qui va jouer ne fait aucune main ; peu unité.

Dévolu, s. adj. (dévoulus) acquis, échu par certains droits : *terre dévolue ou domaine*.

Dévoir, s. m. (divisere) quelqu'un qui se donne pour deviner, serpent d'Afrique et d'Amérique, espèce de best.

Déviner, v. a. (divinare) découvrir ce qui est caché, prédire — juger par conjecture : *déviser* ma pensée, ou neutral. *déviser* où je viens.

Dévisorice, s. f. *dévisorice*, femme qui prétend deviner.

Dévisseur, s. m. *devin*; fam.

**Dévisser*, v. n. (de, gyrate, de *verser*) reculer au lieu d'avancer : mar.

Dévoiser, s. m. *devisez*, entretien familial ; v. m. être détaillé de ce que doit coûter un ouvrage d'architecture, de menuiserie, de serrurerie, etc.

Dévoiser, v. a. (divisere) (de, visus), défigurer, déchirer le visage.

Dévolement, s. m. *dévolement*, acquisition d'un droit de propriété.

Dévorant, v. adj. (devorans) qui dévore : *faim, flammes dévorantes*, fig.

Dévorante, s. m. (devorator) qui dévore : *de lèvres*, fam.

Dévorante, s. f. (devorare) déchirer avec les dents : *sé dit des bêtes féroces*, et, par extension, du crocodile et du brochet, *v. n.* manger avidement.

Laisse le dévoré, le tourmentement. *Le chagrin, l'ambition le dévoré*, le consume. — détruire : *le temps, le feu dévore tout*, — *un être*, le lire, avide de tout, — *une personne des yeux*, les tenter constamment sur elle. — *les difficultés, le dévorent*, combattre avec courage. — *un affreux, ce tableau ressemblent, ses formes, les retiennent*.

Dévoré, v. adj. (devoratus) qui a de la dévotion. — qui excite à la dévotion : *chant dévoré*, — *sous dévoré*.

Dévorément, adv. *dévorant* (de-voté), avec dévotion.

Dévorante, euse, adj. *dévorante*, euse, dévoré : v. m.

Dévorieusement, adv. *dévorieusement*, dévorant, v. m.

Dévoration, s. f. *dévoration* (devoratio), piété envers Dieu. *Faire ses dévotions*, commandes. — *L'affrance est à dévotion*, à volonté. — fig. dévouement à la volonté de quelqu'un. Il est malade.

Dévorement, s. m. *dévorement*, abusivement entraîner aux volontés d'un autre, disposition à le servir.

Dévouer, v. a. (dévoire) consacrer,

donner sans réserve : *se dévouer à la mort pour sa patrie*. Il lui est dévoué, prêt à suivre toutes ses volontés.

Dévoyeur, v. a. et pron. *dévooyer* (de, via), détournuer du chemin ; il vient de : *Se dévoyer du chemin de la vertu*, fig. — *Se dévoyer un flux de ventre*, les fruits dont dévouer. *Toujours dévoyé*, qui se détourné de la ligne droite.

Destiné, s. f. (dexteritas) adresse des mains, et fig. de l'esprit : conduire une affaire avec destérité.

Dexter, s. f. *déktrē* (dextra), main droite ; v. m. — adj. droit : *le côté dexter*, bras.

Dextrement, adv. *déktrément* (dexter), avec destérité, fam.

Destrocher, s. m. *déktrē-trōcher* (du latin *dexter*, en grec *dextera* ; et de *zo* (mains)), se dit du bras droit d'un danseur : *l'écoulement*.

Dex, s. m. *déktrē*, chef du gouvernement de Tunis.

Dia, prépos. grecque qui entre dans la composition des mots, et qui signifie par, de, à travers.

Dia, t. de charrette pour faire aller un cheval à gauche. *N'entendre ni dia ni harba*, n'entendre pas raison.

Diabless, s. m. *diabolus*, de *diabolos*, je traverse) écoulement excessif d'eau qui excède la quantité d'eau qu'en boit, — siphon dont les deux branches sont enfermées l'une dans l'autre : *le phénomène hydroalique*.

Diablesse, adj. *diabétique*, qui tient du diabète.

Diable, s. m. *diabolus* (diabolos), acc. *diabolus*, empâture résultatif.

Diac, s. m. *diabolus* de Malte.

Diacocle, s. m. *diabolus*, tête de pavot (sop) de têtes de pavots blancs.

Diacocle, s. m. *diabolus*, ministre, serviteur) le grand des ordres sacrés.

Diacomme, s. f. *diabolica*, veuve ou fille destinée, dans la primitive Eglise, à certains ministères.

Diacome, s. f. chapelle gouvernée par ma diacre.

**Diacope*, s. f. *(diapora)*, je coupe) taillade, fracture profonde des os plats.

Diacoustique, s. f. *diacoustique*, art de juger de la réfraction et des propriétés du son, selon qu'il passe dans un fluide plus ou moins dense. Y.

Acoustique.

Diacore, s. m. celui qui est promu au diacre.

Diacophes, adj. pl. *diadelfo* (diabolus, deux fois, *diabolos*, frère) : se dit des étamines dont les filets rennent forment deux corps.

Diacophes, s. f. *diadelfa*, classe de plantes à fleurs diadophes.

**Diacophique*, adj. *diadelfique* (fleur), à étamines diadophes.

Diadème, s. m. *diadema*; de *diabolus*, baudeau qui, chez les anciens,

femme. Bonne, paucie dialellene, se dit dans le sens de bon diable, etc.

Diabolos, exclamation : je ne suis pas assez fort, je m'ai gardé : moi, vous oreille ; diabolos fatum.

Diabolus, s. m. petite figure du diable, — méchant petit enfant. — au pl. petites tablettes de chocolat couvertes de sucre cristallisé.

Diabolique, adj. *diabolique*, qui est, qui vient du diable, — très-méchant.

Diaboliquement, adv. *diaboliquement*, par une méchanceté diabolique.

Diabatamus, s. m. *diabatamus* (*diabolus*, de, *corax*, herbe), emplatre composé sur-tout de plantes.

Diacanthus, adj. *diacanthus* (*zoster*, *zoster*, écrevisse de mer), antidiote contre la goutte, dont l'écrevisse est la base.

Diacanthion, s. m. *diacanthion* (*zoster*, *carthamus*), alcaloïde purgatif, dont le carthame est la base.

Diacanthique, adj. *diacanthique*, canistique par réfraction : opt. V.

Diabololase, s. f. *(zoster)*, l'œuvre, je relâche) séparation des os du crâne.

Diachylon, s. m. *diachylon* (*zoster*, *zoster*), acc. *zoster*, empâture résultatif.

Diacocle, s. m. *diabolus* de Malte.

Diacocle, s. m. *diabolus*, tête de pavot (sop) de têtes de pavots blancs.

Diacocle, s. m. *diabolus*, ministre, serviteur) le grand des ordres sacrés.

Diacomme, s. f. *diabolica*, veuve ou fille destinée, dans la primitive Eglise, à certains ministères.

Diacome, s. f. chapelle gouvernée par ma diacre.

**Diacope*, s. f. *(diapora)*, je coupe) taillade, fracture profonde des os plats.

Diacoustique, s. f. *diacoustique*, art de juger de la réfraction et des propriétés du son, selon qu'il passe dans un fluide plus ou moins dense. Y.

Acoustique.

Diacore, s. m. celui qui est promu au diacre.

Diacophes, adj. pl. *diadelfo* (diabolus, deux fois, *diabolos*, frère) : se dit des étamines dont les filets rennent forment deux corps.

Diacophes, s. f. *diadelfa*, classe de plantes à fleurs diadophes.

**Diacophique*, adj. *diadelfique* (fleur), à étamines diadophes.

Diadème, s. m. *diadema*; de *diabolus*, baudeau qui, chez les anciens,

marquoit la rovante. — rovante : poët.
* *Diaadème*, adj. m. (*aigle*) qui a un cercle sur la tête : *bias*.

* *Diaclaucon*, s. m. *dialéction* (*dia*, de ; *glossum*, s. m. de *glacium*), collyre dans lequel entre le suc de *glacium*.
Diaconique, s. et adj. *diaconique* : *diaconie*; *diacones*; je connais (je juge), connaissance des symptômes qui caractérisent une maladie.

Diagonale, v. et adj. (*angus*, angle) qui va de l'un des angles d'une figure rectiligne à l'angle opposé. — s. f. ligne diagonale.

Diagonalement, adv. *diagonalement*, d'une manière diagonale.

* *Diagnose*, s. m. sue épuisit de scandale.

Diagre, adj. *dièbre* (*diaria*); se dit d'une femme d'un joli caractère.

Diakon, s. m. *diakithe* (*traverser*, de *dia*, je parle), langage particulier d'un pays, dérivé de la langue générale de la nation.

Diacticien, s. m. *diaklitik-in*, qui sait ou qui enseigne la dialectique.

Diactique, s. f. *diaklitike*, logique, art de raisonneur.

Diactiquement, adv. *diaklitikament*, en dialectique.

* *Diad*, s. m. *atbredes Indes*.

Diaggio, s. f. *diaggio* (*tazzare*, différencier) pierre laamelieuse, dont les joints sont différents.

Diagogique, adj. *diagojike*, en forme de dialogue.

Diagogisme, s. m. *diagojizm*, art d'dialogue.

Diogistie, s. *diagojistie*, qui fait un dialogue.

Diologe, s. m. *diologe* (*trazzare*), entretien entre plusieurs personnes, surtout par écrit : *les diologes de Lucien*.

Diologuer, v. a. *diologher*, faire parler entre plusieurs personnes ; ne se dit guere qu'au passé : cette scène est bien diologuer.

Diolice, s. *l'edolice* (*edolia*, gomme), sucre de canne, sucre pris sur-le-bout du manchon de guimauve.

Diamond, s. m. (*âska*) pierre précieuse, la plus brillante et la plus dure de toutes : le diamond est du carbon, pour, à en jager par sa combinaison. — rossette ou rose, taillé à facettes par dessus, et plat par dessous. — brillant, taillé à facettes par dessus et par dessous.

Diamantaire, V. *Lapidaire*.

Diamargarite, s. m. (*marpissa*, perle) remede des perles sent la base,

Diamétral, v. adj. *diapuzer*; de *dia*, à travers; et *per*, mesure) qui appartient au diamètre.

Diamétrallement, adv. *diamétrallement* : — opposé, directement opposé; prop. et lig.

Diamètre, s. m. ligne droite qui passe par le centre d'un cercle, et se termine de l'un à l'autre à la circonference.

Diammon, s. m. *diammon* (*âsas*, maré), sirot de mûres.

Diandre, et *Diandria*, adj. *diandre* (*âsas*, deux fois; *âsas*, gen. *âsas*, homme), se dit des fleurs à deux étamines.

Diandre, s. f. classe de plantes diandriques.

Diane, s. f. déesse des forêts : myth. — la lune : poët. — batterie de tambours de la point du jour : *battre la claque*.

Dianière, s. f. *dianière*, plante de l'Inde.

Dianthère, s. f. V. *Carmantine*.

Diantre, s. m. mot très-fau, au lieu de diable : *au diantre le feu*.

Dispolone, s. m. (*âsas*, de; *palma*) emblème dont la décoration de palmette est la base.

Disposane, s. m. *disposane* (*âsas*, *zazas*; de *âsas*, répandre), poudre dont les anciens se parfument.

Disposan, s. m. *disposan* (*âsas*, par; *zazas*, gen. pl. de *âsas*, tout), glandue des songes qui peut parourir de has en hant une voix ou un instrument.

Disppose, s. m. *disppose* (*âsas*, *zazas*; de *âsas*, sauter, jaillir), transmutation du sang par les pores des vaisseaux.

Disphane, adj. *disfane* (*âsas*, je suis transparent).

Disphaneité, s. l. *disfanité*, transparence.

Disphénix, s. m. *disfénix* (*âsas*, palme), *disfénix*, électra dont les dattes sont la base.

Disphore, s. f. *disforze* (*âsas*, de *âsas*, à travers, et *âsas*, je porte), évacuation d'humeurs par les pores de la peau.

Disphorétique, adj. *disforétique* (*re-mése*), qui aide la transpiration.

* *Diaphragmatique*, adj. *diaphragmatique*, qui rapport au diaphragme.

Diaphragme, s. m. *diaphragme* (*âsas*, *zazas*, séparation), large muscle qui sépare la poitrine du bas-ventre, — cloisons transversales qui partage en fruit capsulaire.

Diaphragmitis, s. f. *diaphragmitis*, inflammation du diaphragme.

* *Diphise*, s. f. *diaphise* (*âsas*, interstice, séparation).

* *Diphisque*, adj. *diaphique* (*me-dicament*), qui aide la transpiration (*âsas*, transpirer).

Dipr, éé (*diaprum*; B. L. espèce d'espèce brodee) part. du vieux verbe *dipr*; varié de différentes couleurs. — *Diapries*.

* *Dipso ou diapso*, s. f. espèce de prune.

* *Dipras*, s. m. dictionnaire de prunes.

Diprase, s. f. variété de couleurs; v. m.

Diarrhee, s. f. *diarrée* (*âsas*, je coule)

flux de ventre.

Diarrhedon, s. m. (*âsas*, rose) composition qui entre dans les roses.

Diarthrose, s. f. *diarthroze* (*âsas*, jointure), articulation d'un os dans laquelle le mouvement est évident.

Diascordance, s. m. *diascordance* (*âsas*, de; *âsas*, nom de plante), opisth sur lequel entre le cordium.

Diascorique, adj. *discoristique* (*âsas*, je conserve) ; dit des médicaments qui conservent la santé.

* *Disposse*, s. m. (*âsas*, je disperse) miette dont la base est en forme de cœur.

Disposante, s. f. *disposante* (*âsas*, séparation), luxation, entorse, séparation de deux substances, — dilatation des muscles dans les convolution.

Dispostole, s. f. (*âsas*, dilatation) dilatation du cœur.

Disstufe, s. m. *distilste* (*âsas*, colonnes), étifice dont les colonnes sont disposées l'une de l'autre de trois de leurs diamètres.

* *Disyrene*, s. m. *disyrene* (*âsas*, *zazas*; de *âsas*, j'outrage, je déchire), ironie qui, par une raillerie humiliante, dévoue au mépris celui qui est est jeté.

Disyssone, s. m. *disyssone* (*âsas*, quatre) t. de musique ancienne, quartet, — médicament composé de quatre ingrédients simples.

* *Disthène*, s. f. *disthene* (*âsas*, disposition), disposition d'une partie, constitution du corps.

Distone, s. f. *distone* (*âsas*, arbre de Cochin-chine).

Distonique, adj. *distonique* (*âsas*, ton), qui procede par les tons naturels de la gamme.

Distoniquement, adv. *distoniquement*, suivant l'ordre distonique.

Ditragacardine, s. m. *ditragacardine*, électrure compose sur-tout de gomme ragacante ou adragant.

Diatrise, s. f. *diatribe*, exercice dissertation sur... dissertation. — critique aigre et violente.

* *Dicaine*, s. f. *dicaine* de Cochinchine.

* *Didées*, s. f. pl. (*âsas*, image, représentation) Images ou scènes libres conservées de l'ancienne comédie.

Dichide, s. f. *dichide*, plante de la Caroline.

Dichore, s. m. *dichorie* (*âsas*, deux fois; *âsas*, choré), pied grec ou lat. composé de deux chorées.

Dichotom, c, adj. *dikatom* (*âsas*, *zazas*, je coupe en deux; de *âsas*, par moitié, et *âsas*, je coupe), qui naît de l'angle d'une tige dichotome.

Dichotome, adj. *dikotome* : dit de la tige quand on en voit que la moitié est coupée : *bulbifer* : hot.

Dichotomie, s. f. *dichotomie*, état de la tige quand elle est dichotome.

Dictrine, adj. (*plante*) dont les organes sexuels sont divisés sur diverses fleurs (*âsas*, deux fois; *âsas*, lit).

Dicope, adj. *dikope*, qui a deux goussets : hot.

* *Dicotédon*, adj. *dikotidédon*, qui a deux cotylédons.

* *Dicotédones*, s. pl. V. *Cyclédon*.

* *Dicrote*, adj. *dikrote* (*âsas*, je frappe); se dit d'une pulsation de l'arter qui paros double.

Dicuisse, s. m. ou *Praxinelle* (*âsas*, *zazas*, *zazas* de *âsas*). — nom d'une plante célèbre dans l'antiquité par ses propriétés curatives.

Dictamen, s. m. *dictamen*, sentiment intérieur de la conscience : dogm.

Dictateur, s. m. (*dictator*) souverain magistrat qu'on nommoit extraordinairement à Rome. *Ton de dictateur*, tranchant; farr.

Dictature, s. f. (*dictatura*) dignité de dictateur.

Dicté, s. l. Ce qu'on dicte. *Ecrissons la dicté*, écrire ce qu'on dicte.

Didier, v. a. (*diclare*) prononcer mot à mot, pour qu'en autre écrive. — fig. insister, prescrire : *des lois, la nature nous dicte*.

Didion, s. f. *dictio* (*dictum*). Discution, partie du style qui regarde la choix des mots : — *pure, élégante, etc.*

Dictionary, s. m. *diccionare* (*diccionarium*), recueil alphabétique des mots d'une langue, d'une science, etc.

Dictum, s. m. (*dictum*) mot ou sentence qui a passé en proverbe. — railerie.

Dictum, s. m. *dictum*, mot latin ; disposition d'une sentence, etc.

Didactique, adj. *didaktike* (*âsas*,

Jenseigne), propre à instruire; qui donne des préceptes: *pōtēs didaktikē*. — s. m. le genre didactique; l'art d'enseigner.

Didelphie, v. *Sorique*.

Didrachme, s. m. *didrakma* (*τίδις*, deux fois; *ράχη*, drachme) demi-side de cuivre, chez les Hébreux.

Didyme, s. m. *didyme* (*τίδις*, double), espèce d'orchis. — testicules. — adj. composé de deux parties ovoidales.

Didynome, adj. *didynome* (*τίδις*, qui a quatre étamines disposées sous à deux dans une corolle irrégulière), et dont deux sont plus longues que les autres.

Didynamie, s. f. *didynamie* (*τίδις*, deux fois; *πόντα*, force, puissance), ordre de plantes composé de fleurs didynamiques.

Didynamique, adj. *didynamique* (*flleur*), dont les étamines sont didynamiques.

Diedeau, s. m. *diedéu*, fillet qui sert à arrêter tout ce qui passe dans une rivière.

Dierose, s. f. *dierose* (*διείσθει*, se-passer), division d'une diaphonie en deux parties; comme au *œuvre* *avant*; gramm.; division, solution de la continuité: *char*.

Dierolle, s. m. *dierolle*, arbrisseau du genre des chevrefeuilles.

Diese, s. m. *diese*, *dīzē* (*τίση*, division), marque qui, mise devant une note, la fait hauser d'un demi-ton. — adj. *note diée*, qu'il faut hauser d'un demi-ton.

Désier, v. a. *désier*, marques d'un dieu.

Diete, s. f. (*τίση*) régime de vie, manière régulière de vivre: *faire diete*, manger peu, *ne manger point*. — assemblee des Etats en Allemagne, en Suède, en Suisse.

Dilettante, adj. *dilettante*, relatif à la diète: *médi*.

Dilettante, s. f. diète particulière: les diétines de Pologone.

Dieu, s. m. (*Zwischen*, *Διός*) le premier et le souverain être, — divinité du paganisme: *Mars* est le dieu de la guerre; *Jupiter* est le père des dieux. *Les dieux de la terre*, fig. les rois, les grands, etc. Il est devant Dieu, il est mort. *Tout va comme il plait à Dieu*, on laisse tout aller à l'abandon. *Dieu! bon Dieu!* mon Dieu! exclamations de surprise ou de douleur.

Difamant, s. adj. *difamant*, qui difame.

Difamateur, s. m. *difamateur*, celui qui difame.

Difamation, s. f. action de difamer.

Difamatoire, adj. *difamatoire*, qui difame: libelle difamatoire.

Difamer, s. m. *difamer* (*διασύνταξε*), décrier, déshonorer, perdre de réputation. *Animadifame*, sans que ce blas-

Differemment, adv. *differemment*, d'une manière différente.

Difference, s. f. *difference* (differencia), diversité, dissimilitude, distinction attribut essentiel qui distingue les espèces d'un même genre: *log*, — excess d'une grandeur sur une autre: *mathém.*

Differencier, v. a. *differencier*, distinguer, mettre de la différence entre... — une quantité, en prendre la partie infinitesimal petite: *mathém.*

Different on *Different*, s.m. *different*, débat, contestation, querelle. — chose contestée: *partageons le different par la morte*.

Different, e., adj. *different* (differens), divers, dissimilable.

Differentielle, elle, adj. *differentiel*, de quantité différentielle, ou, substantielle: *une differentielle*, quantité infinitésimale. *Caduc differentiel*, des infiniment petits.

Differer, v. a. *differer* (differere; de *differe*), retarder, remettre à un autre temps: *un paiement*, un voyage et neutral, de partir. — v. n. être différent, être différent: l'homme *ne differe point de la bête*.

Dificile, adj. *dificile* (difficilis), malaisé, pénible. *Homme fort difficile*, malaise à contenir. *Temps difficiles*, de guerre, de troubles, etc.

Dificilement, adv. *dificilement*, avec peine.

Difficulté, s. f. *difficulté* (difficultas), ce qui rend un chose difficile; que elle a de difficile, obstacle, empêchement: *faire faire une difficulte*, — contestations: *ils ont quelque difficulte ensemble* — doute, question: *proposer, résoudre une difficulte*. *Paire difficulte de quelque chose*, y avoir de la répugnance. *Sous difficulte*, — adv. indubitablement.

Difícultuous, euse, adj. *difícultuous*, qui, allégorie des difficultes, qui se rend difficile sur tout: *espir*, homme difficile.

Diforme, adj. *diforme* (deformis), laid, défiguré, sans proportions: *vague*, bâtimen diforme.

Diformer, v. a. *diformer* (deform-

mare), otter la forme: — une médaille, une planche; pal.

Digrafion, s. f. *digrafion* (deformitas), défaut dans les proportions; laid, — *de vice*: fig.

Digrafion, s. f. *difraktion* (diffringo), inflexion ou détour que subit la lumière en rasant la surface d'un corps: opt.

Difus, e., adj. *difus*, *use* (diffusus), long, étendue: *ordre*, *style* diffus. — érosions, ramifications sont fort éta- — étes: hot.

Difusément, adv. *difusément*, d'une manière diffuse.

Difusion, s. f. *difusion* (diffusio), action de se répandre, état de ce qui est répandu: — de lumière; et fig. de style. — abondance trop grande.

Digone, V. *Biganie*.

Digamma, s. m. *digamma*, caractéristique particulier aux Eoliens (*F*), qui leur tenoit lieu d'aspiration.

Digastrique, adj. *digastrique* (*τις*, deux fois; *γάστρα*, ventre); se dit des muscles qui ont deux portions char- — nées, ou deux ventres.

Digester, v. a. *digester* faire la digestion: — les aliments; et neutraliser mal. — un animal, fig. le souffrir patiemment. — une affaire, l'examiner, la mûrir, la mettre dans l'état où elle doit être. — v. n. cuire à feu lent: chin.

Digote, s. m. *digote* (digesta), résultat des décisions des anciens jurys consulaires romains.

Digesteur, s. m. *digesteur* (digestor), vase propice à cuire promptement les viandes, qui a une ou plusieurs sortes de os mêmes: *digesteur de Poulet*.

Digestif, ioc., adj. *digestif*, qui aide à la digestion. — s. m. un bon digestif, — ce qui mûrit la suption dans les plies.

Digestion, s. f. *digestion* (digestio), action des aliments dans l'estomac: fermentation lente, à un feu modéré: chin — fig. entreprise, traitement à faire digestion; difficile à exécuter, à supporter. *Temps de facile digestion*, facile à mûrir.

Digitalite, s. f. (*digitalis*) plante, genre de plantes: ex. la *digitalite pourpre*, qui a des fleurs bleu-violet. — adj. f. pl. se dit des cavités légères qu'on observe à la face interne des os du crâne.

Digitation, s. f. *dijitation*, prolongement charnu d'un muscle qui représente la forme d'un doigt.

Digitigrade, adj. (*digitatus*) dépourvu

forme de doigt: feuille digitée, — une planche: zoöl.

Diglyphe, s. m. *diglyphe* (*τις*, deux fois; *γλυφή*, gravure), console ou corbeau qui a deux gravures: archit.

Digne, adj. *digne* (*dignus*), qui mérite: — de louange, de mépris, de position, de croissance. C'est un *digne homme*, un très-honnête homme. On dit, soit un bien, soit en mal: cela est digne de la.

Dignement, adv. *dignement*, d'une manière digne.

Dignitaire, s. m. *dignitaire*, celui qui possède une dignité dans un châ- — pitre.

Dignité, s. f. *dignité* (*dignitas*), mérite, importance: la *dignité du sujet*, de la matière. — noblesse, gravité dans la manière de parler et d'agir. — élévation, distinction éminente. — charge, office considérable.

Digression, s. f. *digression* (*digressio*), ce qui, dans un discours, est hors du sujet principal: longue, courte digres- — sion.

Digue, s. f. *digue*, sorte de rempart en terre, bois ou pierres, contre les eaux, sur-tout de la mer: fig. obstrue: opposer une digue à la licence.

Diguer, v. a. *digher*: — un cheval, lui donner de l'éperon.

Dignon, s. m. *dignon*, bâton qui porte une bandole arborée au bout d'une verge: mar.

Digne, adj. *digne* (*τις*, deux fois; *γένος*, femme); se dit des plantes dont les parties femelles de la fructification sont doubles.

Digny, s. f. *digny*, ordre de plantes digynées.

Dijon, ville de France, *Côte-d'Or*, Bourgogne.

Dilatacion, s. f. *dilatacion* (dila- — catio), action de déchirer.

Dilacerer, v. a. *dilacerare* déchirer, mettre en pièces avec violence.

Dilatator, trice, adj. (*dilatari*) qui déchire: effort dilatateur.

Dilapidation, s. f. *dilapidacion* (*dilapidatio*), folle dépense.

Dilapider, v. a. (*dilapidare*) dépoussiéler follement et avec désordre.

Dilatibilité, s. f. qualité de ce qui est dilatable: phys.

Dilatodilat, adj. qui peut être dilaté.

Dilatotore, v. m. se dit des muscles qui servent à dilater certaines parties.

Dilatation, s. f. *dilatacion*, extension, relâchement, — opération par laquelle on dilate une plante ou une cavité.

Dilatatoire, *dilatatoare*, ou *Dilata-*

tuer, s. m. instrument pour dilater ('nusivis) se dit d'un mot qui diminue une place ou une cavité.

Dilater, v. a. (dilatare) étendre, élargir. *Ser dilater*, occuper un plus grand espace : faire se dilater par la chaleur.

Dilatation, adj. *dilatato* (dilatator), qui tend à prolonger, à différer : pais.

Dilatate, s. f. plante du cap de Bonne-Espérance, genre d'*Iridées*.

Dilayer, v. a. *dilat-er*, différer; v. m. *Dilection*, s. f. *dilection* (dilectio), charité, amour de la dévotion.

Dilemme, s. m. *dilemna* (synques de die), deux fois ; et *responde*, je prends l'argument qui contient deux propositions contraires, dont on laisse le choix à l'adversaire, pour le convaincre d'avoir tort qu'il choisisse.

Diligence, adv. diligenter, promptement, exactement.

Diligence, s. f. *diligentia* (diligentia), prompte exécution — poursuite : faire ses diligences ; prat. — soin, recherche exacte. — voiture coupée qui va plus vite que les autres — embourbée, l'am. homme très-lent.

Diligent, e, adj. diligenter (diligens), prompt, pédétif, soigneux, laborieux.

Diliger, v. a. et *et diliger*, faire, agir avec diligence : une affaire ; il faut diligenter ou se diligenter.

Diluvium, *en* (adj.) *diluv-in*, *en* (diluvium), qui a rapport à la délivrance.

Dinachere, s. m. *vix* devenez, *vixz*, épée gladiateur qui combat tout avec deux épées.

Dinanche, s. m. premier jour de la semaine, que les chrétiens sanctifient.

Dine, anciennement *Disme*, s. f. dixième des fruits de la terre qu'on payait à l'Eglise ou aux seigneurs.

Dimension, s. f. *dimensio* (dimension), étendue des corps — mesure : prop. et t. à la mai pris ses dimensions dans cette affaire.

Diner, v. n. (de dicere) de *disse*, *dix*) avoir droit de lever la dîme en un lieu.

Dimerie, s. f. étendue d'un territoire où l'on avoit droit de dîmer.

Dimètre, adj. (*di*, deux fois ; *metr*, mesure) qui a deux mesures ou quatre pieds, en parlant des vers grecs ou latins.

Dimeur, m. celui qui recueille les dîmes.

Dimmer, v. a. (diminuere ; de uer, petit) amoindrir, rendre plus petit — v. n. devenir moins : les jours diminuent.

Diminutif, *ive*, s. m. et adj. (diminutivus) se dit d'un mot qui adoucit la force de celui dont il est formé. *Anumur* est un diminutif d'amour. Son jardin est un diminutif des Tuilières, est en petit ce que les Tuilières sont en grand.

Diminution, s. f. diminuatio (diminutio), amoindrissement, rabais, rétranchement, roublade : mus.

Dimissare, s. m. dimissare (dimissio), faire sortir par lesquelles un évêque consent qu'une de ses diocésains soit promu aux ordres par un autre évêque.

Dimissorial, e, adj. dimissorius : se dit des lettres contenant un dimissaire.

Dinomique, V. *Dynamique*.

Dinanderie, s. f. se dit de toutes sortes d'ustensiles de cuivre jaune de *Dinant*, ville du pays de Liège.

Dinandier, s. m. dinandier, vendeur ou fabricant de dinanderie.

Dinatoire, adj. dinatare, qui a rapport au dîner : l'heure dinatoire, du dîner ; déjeuner dinatoire, qui tient lieu de dîner.

Dinde, s. f. (*indicus*) poule-d'Inde.

Dindon, s. m. coq-d'Inde.

Dindonneau, s. m. dindon, petit dindon.

Dindonnier, ère, s. dindonié, garderie, gardeuse de dindons.

Dinde, s. f. repas ou dépenses qu'on fait à dîner, et lieu où l'on va dîner en voyageant.

Dinard, s. m. repas qu'on fait vers le milieu de la journée — mets qui le compose : dîner sera froid.

Diner, v. n. (*disse*, prendre) le repas du milieu de la journée.

Dineur, s. m. celui dont le repas principal est le dîner : grand mangeur : c'est *le bon dîneur*.

Dioceſe, s. f. *diocesis*, ère, qui est du diocèse.

Dioceſe, s. m. *diocesis* (suisse, administration), étendue de pays sous la juridiction d'un évêque.

Diode, s. f. plante d'Amér. genre de rubiacées.

Diodon, s. m. (*dis*, deux fois ; *don*, genre de poissons qui n'ont que deux dents),

Diodore, s. f. *diodes* (*dis*, deux fois ; *sia*, maison), classe de plantes dont les fleurs sont unisexuées ou femelles sur deux différents individus.

Dioque, adj. *dio-ik* (plante), de la diccie.

Dionée, s. f. plante de la Caroline, dont les feuilles, composées de deux lobes demi-ovales, sont irréductibles au

point que ces lobes se referment sur l'inscœur qui vient se poser.

Dionisiaque, s. f. pl. *dionisiaques* (*dis*, Bacchus), fêtes de Bacchus chez les anciens Grecs.

Dioptre, s. m. pl. (*dis*, à travers ; *o-ptr*, je vois) trous percés dans les pinnaux de l'alcâtre.

Dioptrique, s. f. *dioptrise*, partie de l'œil située de la réfraction.

Dioscore, s. m. (*dis*, divin, et *zor*, odier) genre d'arbustes du cap de Bonne-Espérance.

Dipôde, ère, adj. (*dis*, deux fois ; *petr*, ferme) qui a deux pétales.

Diphysre, s. m. *diphysis* (*dis*, je rotis), mare de bronze — pyrites calcinées.

Diphylle, adj. *diphylla* (feuille) : se dit du calice des fleurs, quand il est composé de deux feuilles : lames.

Diphysique, adj. *diphysique* (*dis*, deux fois) : genre de deux sens en une même chose : *et natus*, etc.

Diplo, s. m. (*dis*, séparé, de si- et *pol*, double) substance d'un tissu spongiaux qui sépare les deux tables des os du crâne.

Diplopique, adj. *diplopique*, de la nature du diplo.

Diploppe, s. m. (*dis*, écailler) genre d'insectes hyménoptères dont l'antennule est caché dans deux lames qu'ils ont sous le ventre.

Diplomat, s. m. qui connaît la diplomatie.

Diplomatie, s. f. science des rapports des Etats entre eux.

Diplomatique, s. f. diplomatiæ, l'art de reconnaître les diplômes authentiques : — adj. *corps diplomatique*, corps des ministres étrangers dans une cour.

Diplôme, s. m. (*dis*, séparer, double d'un acte) charte, acte public, — dans quelques Etats, lettres-patentes du souverain.

Diposée, s. f. (*dis*, séparer, chardon à boutonner : de *disse*, j'ai posé que ses feuilles rassemblent l'eau de pluie) famille de plantes dicotylédones, monopétales, à corolle épigyne, et à anthères distinctes.

Diprotone, adj. serpent dont la pituita cause une grande soif.

Diptère, s. m. (*dis*, aile) famille entouré de deux rangs de couloies. — adj. — se dit des insectes à deux ailes.

Diproyen, adj. *diproyen* : se dit des poissons qui ont deux nageoires sur les dos.

Dipygues, s. m. pl. *dipygues* (*dis*, *pyg*, double ; de *dis*, deux fois ; et —

trœve, je plie), registres chez les anciens, où l'on conservait le nom des magistrats. Il y en avait aussi dans les temples.

* *Diorcas des mornes*, s. m. *bous de cur*, bras de plomb des Canadiens, arbre sauvage de l'Amérique-Séptentrionale.

Dire, v. a. (dire : de *disco*, insister, de l'œuvre) *dir*, *dis*, *diso* : — *dis*, tu dis, il dit ; nous disons, vous dites, ils disent ; je dis, etc. nous dismes, etc. que je dis ; exprimer, faire entendre par la parole : — son avis, du bien de — réciter : dire sa leçon, — la messe, la célébrer, — juger : je ne sais que dire de tout cela. — poët. chanter : *je dirai vos exploits*. *Trouver à dire*, se reporter à quelqu'un quelque chose. *Où dir* ? — *Dir* à quelqu'un son fait, lui parler furtivement : en dire pas que pendant, en parler lors mal, signifier, celer ne dit rien. *Il dir d'autr*, il parle très-bien. — s. m. ce qu'une des parties a avancé : *plat*.

Direct, e, adj. *direct*, *éts* (*directus*), droit, sans détour. *Ravoir direct*, se dit par opposition à *ravoir raffiché*. *Mouvement direct*, mouvement d'un astre d'occident en orient, et suivant les signes du zodiaque. *Ligne directe*, se dit par opposition à *ligne réfléchie*. *Mouvement direct*, mouvement d'un astre d'occident en orient, et suivant les signes du zodiaque. *Ligne directe*, se dit par opposition à *ligne réfléchie*. *Signature directe*, signature immédiate.

Hors que direct, où l'auteur fait part de son opinion en même temps. *Couplage direct*, sans préposition : il aime l'étude, etc. V. *le Grammaire*.

Directe, s. f. l'étendue du bief d'un seigneur direct.

Directement, adv. *directement* (*directe*), en ligne directe. — opposé entièrement opposé : fig. *S'adresser directement à quelqu'un*, lui parler sans extrême.

Directeur, trice, s. qui conduit, qui règle. — d'une académie, celui qui y preside. — *deconscience*, ou simplement *directeur*, quia sois de la condescence de quelqu'un : un des cinq membres du directoire exécutif en France, pendant la révolution.

Direction, s. f. *direction* (*directio*), conduite dans les fermes, — emploi du directeur, et le pays où s'étendent sa commission. — de l'aumône, propriété qu'il a de se tourner vers le nord.

Directoire, s. m. *directoires* : livre qui règle la manière de faire l'office pour l'année courante. — tribunal chargé d'une direction civile ou militaire. — *exécutif*, conseil de cinq membres auxquels la constitution de 1795 avait délégué le pouvoir exécutif supreme.

Diriger, v. a. *diriger* (*dirigere*) ; conduire, régler — tourner vers : — ses regards vers.

Dirimant, e, adj. (*dirimens*) (em-pêchement) qui rend un mariage nul. *Divent*, adj. m. *disant* : un homme bâillant, disert, élloquent : st. fam. plus. *Sor-disant*, qui se dit : pal. *Un tel sor-disant héritier*; et par plaisanterie : un *disant docteur*.

Discorde, s. f. *discorde*, déchir dans le poids d'une marchandise, produit par l'évaporation de son humidité.

Disealer, v. n. marquer la perte de poids que la soie a faite par la cuite.

Disciplatiō, s. f. *disciplatiō* (*disciplina*), dispute.

Discernement, s. m. *dīcernement*, action ou faculté de discerner.

Discerner, v. a. *discerner* (*discernere*), distinguer, juger par comparaison : — le vrai du faux.

Disciple, s. m. *discipulus*, qui apprend d'un maître une science, un art libéral — qui suit la doctrine de : de *Platon*, de *saint Thomas*, — de *J. C.* apostle.

Disciplinable, adj. *disciplinable* (*disciplinabilis*), apte à discipliner, capable d'être instruit.

Discipline, s. f. *discipline* (*disciplina*), instruction, éducation, règlement, ordre, conduite : — *ecclésiastique*, militaire, — instrument de peine, consistant en un fouet d'cordellettes, etc. Se donner la discipline, des coups de discipline.

Discipliner, v. a. *discipliner*, instruire, régler, former — donner la discipline.

Discobole, s. m. (*discobolus*; de *σικον*, disque; et *βάλλειν*, le lancer) athlète qui lance le disque ou le palet; t. d'anth. grise.

Discorde, adj. *discord* (*discord*, forme), se dit des coquilles dont les spires tournent autour d'un point sur un même plan, en s'appliquant immédiatement les unes aux autres.

Discontinuation, s. f. *discontinuacion*, interruption.

Discontinuer, v. a. (*discontinuare*) interrompre une chose communément. — v. n. cesser : le fruit a discontinué.

Disconvenance, s. f. (*disconvenientia*) disproportion, différence, inégalité.

Disconvenir, v. n. (*disconvenire*) ne par convenir, ne pas tomber d'accord d'une chose.

Discord, s. m. *diskor*, discord : poët. V. *ce mot*. — adj. m. (*dis*; et *corda*,

cordes, B. L.) qui n'est point d'accord : clasher, casser.

Discordante, s. f. qualité de ce qui est discordant : — des sons, des couleurs, des esprits.

Discordant, e, adj. (*dissonans*) (em-pêchement) qui rend un mariage nul.

Discordant, adj. m. *disant* : un homme bâillant, disert, élloquent : st. fam. plus. *Sor-disant*, qui se dit : pal.

Un tel sor-disant héritier; et par plaisanterie : un *disant docteur*.

Discorde, s. f. *discorde*, déchir dans le poids d'une marchandise, produit par l'évaporation de son humidité.

Discordeur, v. n. (*dis*; et *cor*; cordes, B. L. de *zeta*, corde) être discordant : mus.

Discourser, e, s. grand parler, seul, se prend en mauvaise part. C'est un beau *discourser*, il parle avec facilité, avec agrément, mais sans grande solidité.

Discourser, v. n. sur *cours* (*discurrere*), faire un discours sur quelque matière : — de ou sur quelque affaire. Il ne fait que discourrir, il me dit rien de solide.

Discours, s. m. *discours* (*discursus*), propos, développement de ce qu'on pense. — harangue, oraison, — paroles inutiles sans effet : il promet beau-
coup, mais ce n'est que discours.

Discordante, s. f. *diskorbaas*, euse (*dis*; *corda*, cor, B. L. ou curva), qui n'est pas courte : — chevalier; v. m.

Discordante, s. f. *diskortoache*, manque de courtoisie.

Discrédit, s. m. (*dis*, credere) diminution, perte de crédit.

Discrédité, e, adj. tombé en disgrédit.

Discréte, e, adj. *discrēta*, judicieux, tenu dans ses paroles et ses actions, — qui sait garder un secret. *Quantité discrète*, dont les parties sont séparées les unes des autres : math. — das quelques convenus qui assiste au conseil du supérieur : *per discret*, mère discrète.

Discrétion, adv. *discrètement*, d'une manière discrète.

Discrétion, s. f. *discrētio* (*discretio*), indiscrète retenue, conduite discrète. Se rendre à *discrétion*, à la merci du vainqueur. *Fière à discrétion*, se dit des soldats qui vivent chez leurs hôtes sans autre règle que leur volonté. — ce qu'on gagne sur son jone, sans le déterminer, en le laissant à la volonté du perdant : *zager*, jouer une *discrétion*. Se mettre, se remettre à la *discrétion* de quelqu'un, se livrer à sa volonté, s'en rapporter à sa sagesse.

Discrétoire, s. m. *discrētoare* (*discrētorium*), lieu des assemblées du su-

périeur dans quelques communautés. — *Discrétion*, s. m. *discrētione*, bandage pour saigner du front.

Disculpation, s. f. *disculpacion*, accusation d'absence, — de se disculper.

Disculper, v. a. et v. t. (*disculpare*; B. L.) excuser d'une chose impudique.

Discursif, iee, adj. qui tire une proposition d'une autre par le raisonnement : *facile discursive*, log.

Discusif, iee, adj. qui tire des remèdes qui dissipent les humeurs.

Discussion, s. f. *discusio* (*discusio*), examen, recherche exacte : *affaire de longue discussion* — dispute, contestation : ils eurent une discussion au jeu. Faire une discussion de biens, en faire la recherche, la vente en justice.

Discuter, v. a. (*discutere*) examiner avec soin, venir à bout de : le contre : — une question, une affaire. — les biens d'un débiteur, les rechercher et les faire vendre en justice. — un homme, discuter ses biens.

Discret, e, adj. *discrēt*, discrète (*discrēta*), qui parle aisément et avec quelque élégance.

Discrétion, adv. *discrètement* (*discrētio*), d'une manière discrète.

Discrète, s. f. *discrēta*, manque de quelque chose nécessaire, sur-tout de vivres.

Discrète, euse, adj. *discrēta*, euse, — *qui manque du nécessaire*; v. m.

Discrète, euse, s. discuter, euse, qui dit, — de contes, de bons mots, de nouvelles. Beau *discrète*, qui affecte de bien parler.

Discrète, s. f. (*dis*, *gratia*) perte, privation des bonnes grâces d'une personne puissante, — infortune, malheur, mauvaise grâce.

Dispense, s. m. *dispensatio*, traité de la préparation des remèdes.

Dispensateur, trice, s. *dispensator* (*dispensator*), qui distribue.

Dispensation, s. f. *dispensacio* (*dispensatio*), distribution.

Dispenser, v. a. *dispenser*, exception de la règle ordininaire : — d'égard de son permission : — de manger de la viande, d'épouser une parente.

Dispenser, v. a. *dispenser* (*dispensare*), exempter de la règle ordininaire.

Dispenser, v. a. *dispenser* (*dispensare*) — distribuer : *dispenser son superflu aux pauvres*.

Dispérme, adj. (*fruct*) qui renferme deux graines : bol. (*dis*, deux fois; *fructus*, semence.)

Disperser, v. a. (*dispergere* : de *dis*, semer, celer et *litter*) répandre, jeter ça et là : — de l'argent, des troupes.

Dispersion, s. f. action de disperser, ou par laquelle on est dispersé.

Dispender, s. m. (*dis*, doublement; et *spendere*; spoudes) double sponde.

Disponible, adj. dont on peut disposer.

christienne, congrégation religieuse qui était chargée en France de l'instruction de la jeunesse.

Dокумент, s. m. *dokument* (document), titres et preuves, renseignement; prot.

* *Dodecadactyle*, s. m. { *dodeka* (douze) + *dactys*, doigt } nom grec de l'intestin *douetum*, qui a environ douze travers de doigt de longueur.

Dodecaèdre, s. m. { *dodeka*, siège ou base } solide régulier, dont la surface est formée de douze pentagones réguliers.

* *Dodecaside*, adj. (fin du) divisé en dix.

Dodecagone, s. m. { *gwyd* (angle) polygone terminé par douze côtés.}

Dodecagyne, adj. *dodekagine* (fem. *gynē*, qui a douze pistils, styles ou stigmates possibles).

Dodecagyne, s. f. ordre des plantes dodecagynes.

* *Dodicandrie*, s. f. { *avys*, gén. *artypis*, homme } classe de plantes à douze clame.

* *Dodecapartie*, i.e. adj. (partitus) divisé en douze parties; bot.

* *Dodecapétale*, ée, adj. { *meras*, feuille } qui a douze pétales.

* *Dodecas*, s. m. arbrebois de Surinam.

* *Dodecadémorie*, s. f. { *pivis*, partie } douzième partie d'un cercle.

* *Dodeliner*, v. a. dodiner; v. m. *Dodeline*.

* *Dodeler*, s. m. bluteau lâche destiné à faire le gruau.

* *Dodeline*, s. f. sauce qu'on fait aux canards avec divers ingrédients.

Dodiner, v. n. avoir du mouvement; horl. — v. prou. se dorloter, avoir grand soin de soi; fam.

Dodo, s. m. t. enfantin: faire dodo, dormir.

Dode, ue, adj. gras, potelé; fam. *Dogat*, s. m. dignité de doge; — temps qu'o' est doge.

Doge, s. m. (dux) nom que portoit le chef de la république, à Venise et à Gênes. *Dogmatique*, adj. *dogmatique*, qui ressemble au dogme. *Ton dogmatique*, d'un honnête qui affecte de dogmatiser. — s. m. style dogmatique.

Dogmatiquement, adv. *dogmatiquement*, d'une manière dogmatique; d'un t. ne s'entendent.

Dogmatiseur, v. n. *dogmatique* (dogmatique), enseigner une doctrine fausse ou dat' igneuse, sur-tout en matière de religion. — parler sentencie et d'un ton de cisi: il dogmatise sur tout.

Dogmatiseur, s. m. qui dogmatise. *Dogmatiste*, s. m. qui établit des dogmes.

Dogme, s. m. { *dogma* } point de doctrine, enseignement reçu et servant de règle, sur-tout en religion.

* *Dogne*, s. m. bâtimenç hollandais pour la pêche du hareng.

Dogue, s. m. *dogie*, race de chiens forts et courageux, qui ont le museau gros et plat, le nez retroussé, les lèvres pendantes — au pl. trou dans les plus-bords des deux côtés du grand mat, pour empêcher les couets de la grande voile : mat.

Dognin, s. m. *dogit* (dignite), partie de la main ou du pied de l'homme, et de quelques animaux: les cinq doigts.

petite mesure de la grandeur d'un travers de doigt: un doigt de vin. — douzième du diamètre du soleil ou de la lune. *On le montre au doigt*, ou s'en parle publiquement: Toucher à une chose du bout du doigt, en être très-proche. Être à deux doigts de sa ruine, en être très-près. *Donner sur les doigts*, faire tomber quelque dommage. Il s'en矛rd le doigt, s'en repent.

Mettre du doigt dessus, dessous. Il sort au lever sur le bout du doigt, très-bien.

Être servi du doigt et à l'oreil, pourquoylement: toutes ces phrases sont en pl. grosses pointes, moussettes de certains oursins; — appendices caclés, mais articulés et libres, placés entre les pectorales et les ventrales de quelques poissons.

Douiger, s. m. *douter*, hausser et baisser les doigts sur un instrument.

— s. m. manière de doigter.

Douigter, s. m. *doutte*, espèce de cassette dont un enveloppe le doigt.

Douit-é-avoir, s. m. actif et passif: comm.

Douit, s. f. *doute*, grossesse: écheveaux d'une même douit, t. de tisserand.

Douite, s. f. *douite*, petite quantité de fil.

Dol, s. m. { *doxe* } tromperie, fraude: pl.

Dôle, v. de Fr. *Jura*, Franche-Comté. *Dolances*, s. f. pl. { *dolre* } plaintes; fam.

Dolamente, adv. *dolamente*, d'une manière dolente; fam.

Dolent, e, adj. *dolant* (dolens), triste, plaintif; style fam. et plaisant.

Dolere, v. (dolare) aplatis le bois.

Dole, s. m. *dolle*, plantes exotiques, genre des légumineuses.

Dolichope, s. m. { *do* + *chope*, long; arc, pied } genre d'insectes diptères.

Dolman, s. m. habit turc en usage au théâtre.

* *Dolom*, s. m. *dolom*, monnaie d'Amérique, environ 5 francs 42 centimes.

Dolore, s. f. *dolore* (dolos), instrument de tonnelier pour unir le bois: — pièce de blason. — sorte de bandeau peu oblique: chir. — sorte d'instrument pour torréyer la chaux et le sable.

Dom ou Dom (dominus), titre d'honneur de certains religieux et des seigneurs espagnols ou portugais.

Domaine, s. m. *domaine* (dominium), bien, fonds, héritage. — absolument, les biens de l'Etat.

Dominaud, e, adj. qui est du domaine:

Dominey, s. m. *domey*, arbre de type de France.

Domme, s. m. { *domus*, maison } voûte demi-sphérique qu'on élève au dessus d'un étage. — sorte de chapiteau: chim.

Domerie, s. f. titre d'abbayes qui étoient des sortes d'hôpitaux.

Domestique, s. f. *domestique*, état de domestique.

Domestique, adj. *domestique* (domesticus, *domus*, maison), qui est de la maison ou qui lui appartient: officier, domestique.

Le chien est un animal domestique, préférable à l'étranger: garder domestique ou coûte. — serviteur servante. — les domestiques pris collectivement: il y a un nombreux domestique, intérieur d'une maison: ne vous melez point de mon domestique.

Domestiquement, adv. *domestiquement*, à la manière d'un domestique: être attaché domestiquement à... — familièrement: il vit domestiquement avec nous.

Domfront, *donfront*, ville de France, Orne, Normandie.

Domicile, s. m. { *domicilium* ; *clavis*, maison } logis où l'on fait sa demeure, résidence.

Domiciliaire, adj. *domiciliaire* (civis), fait dans le domicile: il est domiciliaire.

— *Domicilier*, v. pron. se fixer dans un domicile: il est d'usage qu'au temps formés d'u' participe: il est domicilié, il a une demeure certaine.

Dominant, e, adj. { *dominans* } qui domine: guida dominans; passion dominante. *Pief*, seigneur dominant; relève un autre lieu.

Dominante, s. f. note qui fait la quinte au dessus de la tonique. *Sous-dominante*, note qui fait la quarte au dessus de la tonique.

Dominanteur, s. m. { *dominatur* } qui domine, qui a la puissance souveraine; s. oral.

Dominacion, s. f. *dominacion* (dominatio), empire, autorité souveraine.

— un des ordres de la hiérarchie céleste.

Dominer, v. n. { *dominare* } commander, avoir pouvoir absol. sur tout: sur les mers; il veut partout dominer. — par roître, se faire sentir par dessus tout: l'incarname domine dans cette fosse.

Domine, est actif ou neutre: la ou sur la ville, la ou sur la campagne.

* *Dominicus*, e, adj. *dominicain* (dominicinus), religieux, religieuse de l'ordre de Saint Dominique.

Dominicid, e, adj. (dominicalis) qui appartient au Seigneur: oraison dominicale, le Pater, prière que J. C. enseigna à ses disciples. Lettre dominicale; qui, dans le calendrier, marque le dimanche. — s. m. voile dont les femmes se couvrent la tête quand elles communiquent. — s. f. sermon du dimanche.

* *Dominique* (la), *dominique*, une des Antilles.

Dominos, s. m. camail noir que porte le soldat-soldat en hiver. — habit de l'ordre. — sorte de jeu.

Dominie, s. f. marchandise de papiers marbrés et colorés.

Dominante, s. m. *dominante*, marchandise de dominoterie et estampes.

Dominage, s. m. *dominage* (dominum, B. L. de dominum), perte, détriment, préjudice. C'est dommages, c'est facheux.

Dommageable, adj. *dommagine*, qui apporte du dommage.

Dompiable ou dommable, adj. *domitable*, qu'on peut dompter. (Le p. de ce mot n'a pas suivi) se fait sentir dans la prononciation soutenue.)

Dompson ou Dompter, v. a. *dompter* (dominare), subjuguer. — assujettir les animaux, et lig. ses passions.

Domppter ou Domteur, s. m. (domitor) qui dompte: — des monstres, des nations; ne se dit point sans régime.

Domplice-venin, V. *Asclepiale*.

Dos, s. m. { *dorsum*; ou *dos*, dos } présent, largeur. — muset, que se font deux époux de l'usurpation sur leur bien, dont l'un est le survivant. — avantage à l'autre: il a été dompté, — de la nature — talent, aptitude, il a le don de la parole, de plaisir, et ironiq. de se faire l'air, etc.

Avoir le dos brûlé, pleurer à commandement; fam. — titre d'honneur, V. *Dom*.

Dom, s. f. { *dom*; ou *dom*, ou *dom*, ou *dom* } le Tanaïs, fleuve de Russie.

* *Domac*, s. f. coquille bivalve.

* *Domacie*, s. f. { *domus*, gen. *domus*,

roseau) genre d'insectes coléoptères herbivores, à couleure métalliques, à corps allongé et à antennes dirigées en avant, qui vivent sur des plantes aquatiques et surtout sur les roseaux.

Donataire, s. *donatære* (donatarius), celui ou celle à qui on fait une donation.

Donation, s. f. *donacion* (donatio), don fait par un acte public.

Donatiste, s. m. *donatiste*, ancien hérétique.

Donauart, v. d'Allemagne, *Baviere*.
Donec, conj. qui marque la conclusion d'un raisonnement : *je pense, donc j'existe*. Le c est prononcé comme un t quand donc est précédé d'une virgule, ou suivi d'une voyelle.

Dondan, s. f. femme, ou fille à l'embonpoint et de la fraîcheur : une grosse *dondan*; fam.

Donjon, s. m. partie la plus forte et la plus élevée d'un château ; elle est ordinairement en forme de tour.

Donjonne, é, adj. *donjone* : se dit des châteaux qui ont des tourelles : *blas*.

Donnant, é, adj. *donant* (donans), qui aime à donner ; se dit surtout avec la négative.

Donne, s. f. donne, action de distribuer les cartes au jeu.

Donner, v. a. *donar* (donare), faire don : — son bien aux pauvres ; — livrer, mettre entre les mains : *donner des lettres* ; — apporter, présenter : — *des siennes* ; — à soi, — à quelqu'un : — *des gages* ; — causer, procurer : — *du chagrin*, la fièvre, — accorder, octroyer : — permission, à quelqu'un : — *tort à soi* ; — on ne doit pas donner à torts : — la main, la tendre, et fig. épouser : — les mains d'autrui, — y conserver le jour, l'assigner, le fixer, — la chasse à quelqu'un, chasser, pour suivre, — parole, promettre, la loi, l'imposer, — l'exclusion, exclure, etc.

— v. n. sa maison donnée sur la rue, y a vue : — à entendre, faire entendre, — à penser, sujet de penser, — dans une embuscade, y tomber, — heurter, frapper : — contre un oeil, contre le mur.

Dormeur, euse, s. (dormitor) qui dort ou qui aime à dormir.

Dormeuse, s. f. vourte de voyage, contenant en forme de lit.

Dormir, é, n. sentir (dormir) ; dormir, je dors, etc. nous dormons, etc.

— garder, prendre garde à, ou s'abstenir de : il se donna garde de sortir. Quantités données, ou substantives, les données, quantités connues qui servent à découvrir les inconnues d'un problème : mathém.

Donneur, euse, s. donneur, euse, qui donne : — d'avis, d'eau bénite de cours, fam.

Dont, particule qui se met pour de qui, duquel, de laquelle, desquels, desquelles, de quoi.

Donzelle, s. f. *donzelle*, t. de mépris, fil d'un état médiocre et de meubles suspects, — poison de mer.

Donzelle, s. f. nom de plusieurs espèces de coquilles de mer à écaillles dorées.

Dordorille, s. f. (doradilla) (il m.) genre de fondue.

Dorage, s. m. *dorage* (dɔʁɑʒ), manière de parroître un chapron plus fin par le dehors, — coquille légère de jaune d'œuf sur la patiserie.

Dorat, v. de Fr. *H't-Vienne*, Marche, Dordogne, *dordge*, r. et dép. de Fr. Dordogne, adv. désornais.

Dourare, v. a. (deourare) : B. L. pour araser; de *azot*, or) évidurer d'er malou, ou couvrir de feuilles d'er, — la paille, adoncir par de belles paroles l'amertume d'un refus : pro. *Tes moines sont commandés à se dorar*, à jaunir; le soleil dorera la lame des montagnes, les éclaire : poét. au part, jaune, tirant sur l'or : *carpe dorare dorare*.

Dourir, euse, s. qui tire.

Doré, s. m. *dorice* (dɔʁis) : — grande pièce ou l'on couche dans les collages, les convens, etc.

Dorare, s. f. fort mince appliquée sur la superficie d'un ouvrage. — l'art de dorer.

Dorychium, s. m. *dorkinium* (dɔʁkiy়um), lance, plante dont les anciens employoient le suc à empêcher leurs dards.

Dorphores, s. m. pl. *dorifores* (dɔʁifɔr), lance (lance), la porte, gardes des anciens rois de France.

Dos, s. m. *dorsum* (dɔs) la partie de derrière de l'animal, du cou jusqu'aux reins. On dit fig. le dos d'un être, d'un écu, d'une chose. *Tournar le dos* : se détourner, et fig. délaissier. *Avoir quelqu'un à dos*, pour ennemi, le porter sur son dos, en être importun : l'avoir toujours sur les dos, en être obsédé. *Faire le gros dos*, l'homme important, le capable. N'avoir pas une chemise à mettre sur ses dos, être très-pauvre. *Mettre tout sur le dos de quelqu'un*, se décharger de tout le fait. Se laisser manier la laisse sur les dos, souffrir des injures sans y répondre. *Dos à dos*, dos contre dos.

Dos-d'âne, s. m. *dorsum*, assinus double talus.

Dose, s. f. (dose; de dōsu, donner), quantité de chacune des drogues qui entrent dans un remède : se dit de plusieurs autres choses : dose de sucre, de poivre, et fig. d'amour, de jalouse, etc. fam.

Doser, v. a. *doser*, mettre la dose prescrite.

Dosier, s. f. dose, grosse planche qui soutient les tentes des mines, les voûtes des ports, etc.

Dosseret, s. m. *doscer*, petit pilastre saillant : architect.

Dos, se dit des drogues, des suc qui portent à dormir.

Dosard, t. adj. *dorard* (dorsalis), qui appartient au dos. — dit aussi des nageoires qui sont au dos des poissons, et des racines des graminées qui naissent au dessous de la valve ou paillette.

Dosavage, adj. (dorsum; φίδιον, don; σαρωτα, jemane), qui vit de présens.

Dorsal, t. adj. *dorcal* (dorsalis), qui appartient au dos. — dit aussi des nageoires qui sont au dos des poissons, et des racines des graminées qui naissent au dessous de la valve ou paillette.

Dosifère, adj. (dorsum; φίδιον, πάτημα), qui vit de ses feuilles.

Dosine, s. f. plâtre, genre d'urticier.

Dorsi, s. m. *dorsi* (dormitorium), grande pièce où l'on couche dans les collages, les convens, etc.

Dosse, s. f. fort mince appliquée sur la superficie d'un ouvrage. — l'art de dorer.

Dosseux, s. m. *dorsikum* (dɔsikum), lance, plante dont les anciens employoient le suc à empêcher leurs dards.

Dossoye, s. m. pl. *dorsi* (dɔsi), lance (lance), la porte, gardes des anciens rois de France.

Dosier, s. m. *dorsum* (dɔs) la partie de derrière de l'animal, du cou jusqu'aux reins. On dit fig. le dos d'un être, d'un écu, d'une chose. *Tournar le dos* : se détourner, et fig. délaissier. *Avoir quelqu'un à dos*, pour ennemi, le porter sur son dos, en être importun : l'avoir toujours sur les dos, en être obsédé. *Faire le gros dos*, l'homme important, le capable. N'avoir pas une chemise à mettre sur ses dos, être très-pauvre. *Mettre tout sur le dos de quelqu'un*, se décharger de tout le fait. Se laisser manier la laisse sur les dos, souffrir des injures sans y répondre. *Dos à dos*, dos contre dos.

Dosier, s. m. *dorsum*, assinus double talus.

Dosier, s. f. (dose; de dōsu, donner), quantité de chacune des drogues qui entrent dans un remède : se dit de plusieurs autres choses : dose de sucre, de poivre, et fig. d'amour, de jalouse, etc. fam.

Dosier, v. a. *doser*, mettre la dose prescrite.

Dosier, s. f. dose, grosse planche qui soutient les tentes des mines, les voûtes des ports, etc.

Dosieret, s. m. *doscer*, petit pilastre saillant : architect.

Dossier, s. m. *doscer* (dorsum), partie d'une chaîne qui sera à appuyer le dos, une large piece de bois qui joint les deux colonnes de derrière. — plusieurs piéces attachées sous une même attaque : plat.

Dosier, s. f. *dosier* (dos; de ūs), bien qu'apporte une femme en mariage. — ce qui donne à un monastère une fille qui se fait religieuse ; en ce sens il a su pl.

Dotal, t. adj. (dotalis) qui appartient à la dot.

Dotation, s. f. *docation*, action de doter. — fonds assigné pour doter un établissement.

Doter, v. a. (dotare) donner une dot à une fille quise marie ou qui se fait religieuse : assigner un revenu à une communauté.

Dotière, s. f. *dotière* (dotarium; B. L. de ūs; dot), portière des biens du mari, dont jouit la femme cas qu'elle lui survive, et qui est fixée par convention ou par le contrat de mariage.

Doigtrinaire, s. m. *doctricer*, celai qui renonce à la succession de son père pour s'en tenir au douaire de sa mère.

Doigtrinaire, s. f. doigtrière, veuve qui jouit d'un douaire.

Doigtraine, s. f. lieu où l'on est obligé de porter les marchandises pour acquitter les droits. — les droits eux-mêmes : portes des douanes.

Doigtraine, s. m. *doigtrani*, commis à la douane.

Douay, *doué*, v. de Fr. Nord, Flandre.

Doubâla, s. m. montagne d'Algier et du Taur, environ 5 francs.

Doublage, s. m. *double*, second bordage, revêtement de planches ou de cuivre qu'on met à des vaisseaux destinés à des voyages de long cours.

Doublé, adj. (duplex, de ūs; πλεύς, πλεύσις), recouvert de deux plaques; ou de ūs; et πλεύς, πλεύσις) qui vaut, pese ou contient une fois autant. — se dit de deux choses semblables qui sont au moins à peu près de double taille, portes, — qui a plus de double taille, et vertu que les autres choses de leur nature : enceinte double; double bâtière, et fam. double frison. — fig. traire, dire deux fois : cœur, esprit double. *Fête double*, dont l'office est plus solennel. *Mit à double entrelac* à deux sens différents. *Acte double*, dont on a fait deux originaux. — adv. venir double, voire deux choses de même essence où il n'y a qu'une. — s. m. (duplex; de ūs; πλεύς) une fois autant : payer le double. — monnaie qui valoit deux deniers. — copie d'un écrit. *Mettre une chose en double*, la replier sur elle.

même. *Au double*, adv., une fois au-tant; beaucoup plus.

Double, s. f. panse des animaux qui ruminent.

Doubleau, s. m. double; arc-doubleau, voûte qui joint un pilier à un autre, — au pl. solives de planchers.

Double-feuille, s. f. espèce d'orchis.

Double-fleur, s. f. sorte de poirier et de poirier en composito.

Double-louis, s. m. monnaie d'or, 48 livres.

Doublement, adv., doublément, pour deux raisons, en deux manières.

Doublement, s. m. doublément, action de doubler; encherir par doublement.

Doubler, v. a. (duplicate) mettre le double, — un vaisselle, lui faire un doublement, — joindre une étolle contre l'éavers d'une autre; un habut, un macramé, — un rôle, un acteur, jouer un rôle au défaut de celui qui est chargé, — un cap, aller au-delà, — le pain, allier plusieurs sortes de farine, — faire le double d'hommes, — une balle, la faire frapper contre une des bandes du billard, assez fort pour qu'elle revienne à la bande ou à la bourse opposée; on dit substantif, *vouloir un beau double*.

Doublet, s. m. double, deux morceaux de cristal séparés par une feuille colorée, pour imiter les émeraudes, etc. — au tric-trac, même pointnamé par les deux dônes.

Doublette, s. f. doublet, un des jeux de Porgue qui donne l'octave au dessus du prestant.

Doubleur, *euse*, s. qui double la lait, la soie sur le rotin, — aussi, — s. un instrument qui indique la tension, l'électricité positive ou négative, etc., d'un volume d'air donné, — s. machine qui engage une seconde fois la canne à sucre entre les cylindres du moulin.

Doublure, s. m. pistole d'Espagne, — faute qui consiste à répéter un mot, une phrase; imprimé.

Doublure, s. f. étoffe dont une autre est doublée, — fig, actent qui en double un autre.

Doublure, s. f. doux, espèce de singe.

Doucain, s. m. doucain, sorte de pomme.

Doucaine, s. f. V. *Solanum*.

Doucainet, adj., doucainet (dulcis), qui est d'une douceur fade.

Doucement, adv., doucement (dulcis), d'une manière douce, — avec peu de bruit; heurter doucement, — délicatement, sans éclat; il faut agir doucement, — lentement; marcher doucement, — méditamment bien; je

me porte tout doucement, — interj., vous parlez trop haut; doucement!

Douceresse, *euse*, adj., douceresse, euse, deux sans être agréable: vin, fruit, et fig. homme, — air douceresse.

Vers douceresse, d'une ganteur fade, — s. m., il fait le douceresse auprès des femmes.

Doucet, *ette*, *et* et adj., douce, etc., doucement, faire la douce, faire douce, — s. f. sorte de mache.

Doucetteret, adv., doucement, doucement, — lam.

Doucereux, s. f. (dulcor) qualité de ce qui est doux: — du lait, de la peau, de l'air, du sommeil, du style, etc., façon d'agir douce, — petit profit, gratification, — au pl. cajoleries amoureuses: dire des douceurs à une femme.

Douche, s. f. épanchement d'eau qu'en fait tomber d'une certaine hauteur sur une partie malade.

Doucher, v. a. donner la douche.

Doucheau, s. m. eau douce mêlée d'eau de mer.

Doucine, s. f. moulure ondoyante moitié convexe et moitié concave.

Doucelle, s. f. douce; se dit de la coupe des pierres précieuses à faire des voutes, et de la courbure d'une voûte.

Douer, v. a. assigner un douaire, — avantage, pourvoir; il est doué d'une grande patience, de grands talents; fig.

Douillage, s. m. dou-blage (II m.), mauvaise fabrication d'étoffe qui pêche par les trames.

Douille, s. f. dou-lle (II m.) manche creux d'une baïonnette, du fer d'une pince.

Douillet, *ette*, adj., dou-ilé, etc. (II m.), doux et mollet; et, en parlant des personnes, très délicat.

Douillette, s. f. dou-ilète (II m.) robe matelassée.

Douillettement, adv., dou-letement (II m.), d'une manière douillette.

Douilleur, *euse*, adj., dou-leur, euse (II m.), qui n'est pas d'une égale laideur, en parlant destoffes de taine.

Douleur, s. f. (dolor) mal que souffre le corps ou l'esprit. A la Chaudron, les grandes douleurs, le grand froid; prov.

Se Douloir, v. pron., douloir, se plaindre, v. m.

Doulourement, adv., douloureusement, avec douleur.

Douloureux, *euse*, adj., douloureux, suxe (dolorosus), qui cause, qui martyrise de la douleur; mal, cri doulores.

Il a le pied doulores, on n'y peut toucher sans lui faire mal.

Doume, s. m. palmier de la Haute-Egypte.

Doute, s. m. (dubitatio) incertitude: être, mettre en doute; former, lever, résoudre un doute. Sans doute, assurément, probablement.

Douter, v. n. (dubitare) être dans l'incertitude: de tout; je ne doute pas qu'il arrive, — v. pron., soupçonner, présenter: il se doutait bien qu'on le chercherait.

Doutre, *euse*, adj., doutre, euse, incertitude, dont il y a lieu de douter, — ambiguë, répondeuse douteuse. Personnes doutantes, sur qui on ne peut compter, — indétermine quant au genre ou à la prosopie; gramma.

Doumain, s. m. doumain, bois propre à faire des douves.

Douane, s. f. planche qui sert à la construction d'un tonneau, — espèce de renoue des prés, mortelle aux bestiaux, — ou fascine, genre de vent intestinax.

Douane, v. d. Anglettere.

Douane, *ce*, adj., doué, devant une chose, — une personne, une nouvelle (dulcis), dont la saveur est agréable au goût, et n'a rien d'amère, d'âcre, d'on de sale, comme le sucre, le lait, le miel.

Il se dit de tout ce qui fait une impression agréable sur les sens, et fig, sur l'esprit: voir, halene, lamière, peau douce; il est doué de vivre avec ses amis.

Chemise douce, facile, aisée, — tranquille; douze sommeil, eue douce, — humain, clément, affable, — galant, amoureux; billet doux; faire les yeux doux à une femme, — se dit des matelots que les parties sont bien liées, qui plient et qui tiennent; faire la tête douce, — insensiblement.

Taille-douce, gravure faite sur une planche de cuivre avec le burin ou avec l'au forte. Air, climat, vent doux, tempér. Volture douce, cheval doux, qui ne fatigue pas.

Style doux, aisé et coulant. Tout doux, loc. adv., ne vous emportez pas. Filer doux, — être soumis devant quelqu'un qu'on craint, souffrir patiemment une injure.

Doussaine, s. f. doussaine, nombre, assemblage de douze. Peinte, poste à la doussaine, de part et d'autre. Il ne s'en trouve pas dans la doussaine, prouv. Il ne s'en trouve pas communément.

Douze, adj., numéral (duodecim, de duodecima), dix et deux, — douzième, huitième du mois; Louis douze. In-douze, livre-douze, celui dont chaque feuille est pliée en douze feuillets.

Douzième, adj., nombre ordinal qui répond à douze: la douzième année, — s. m., il est pour un douzième dans cette affaire.

Douzièmement, adv., douzièmement, en douzième lieu.

Doxologie, s. f. dokolojje (dokoljje, gloire; zivje, discours), le gloria Patri. — le dernier verset d'une hymne.

Doyen, s. m. doyen-in, le plus ancien d'âge, ou en réception dans une compagnie, — titre, dignité dans quelques chapitres et dans les facultés des universités.

Doyenné, s. m. doy-éné, dignité devenant dans un chapitre; maison où il loge. Poire de doyenné, sorte de poire.

Dragon, s. m., plante des Indes qui donne la résine connue sous le nom de sang de dragon.

Drachme, s. f. drachme (drapme), huitième partie de l'once. — (drachma), chez les Grecs, monnaie d'argent qui pesait un gros.

Dracephale, s. f. dracephale (drá-sé-fál, drá-séphál, régáls, téz), plante, genre de plantes de la famille des Malvacées.

Draconte, s. f. draconte (draconta), plante, genre de trépoides.

Dracouline, dracoutule (dracunculus), V. Dragonneau.

Dragon, s. m. extrémité de la poupe d'une galère.

Dragée, s. f. drâge (drâgues), friandise qui on mange au dessert, — amande, pistache, aveline, etc., couverte de sucre durci, — menu plomb pour tirer aux oiseaux. — mélange de grains qu'on laisse croître en herbe pour les chevaux.

Dragoir, s. m. dragoir, boîte où l'on servoit des drâges à la fin des repas.

Dragon, s. m. dragon, ou Rejet, branches enracinées qui sortent du tronc d'un arbre ou d'une plante.

Dragonner, v. n. dragonner, pousser des drâges.

Dragon, s. m. (drâzón) monstre fabuleux à qui on donne des griffes, des ailes et une queue de serpent, — genre de lézard de l'Archipel indien, d'environ trois décimètres de long, y compris la queue; la peau de leur flanc est presque entièrement couverte de grosses écailles, les yeux osseux sur lesquels ils ne volent, — le genre de dragonne, — cette femme est un dragon.

enfant mutin et méchant: c'est un petit dragon, — bête qui vient dans la prunelle des yeux des hommes et

des cheveux, — constellation bordale, — sorte de troupe, — de vertu, femme d'une vertu franchie, — infernal, le démon, — d'eau, V. Trombe.

*Dragonne, s. m., dragonne, soldat romain qui portoit une enseigne nommée dragon.

*Dragonne, s. f., reptile de l'Amérique-Mérid., intermédiaire entre le crocodile et le lézard.

Dragonnade, s. f., dragonnade, persécutions faites sous Louis XIV aux protestans, et où l'on employoit des dragons.

*Dragonne, s. f., dragonne, batterie des tambours particulière aux dragons.

Dragonne, adj., m., (animal) représentant un dragon, — en blas.

*Dragonnesse, s. m., dragonne, genre de vers intestinaux et cylindriques qu'on trouve dans les poumons des cétacés, et dont une espèce, le ver de Guinée, s'insinue sous la peau des jambes et cause de grands accidens.

*Dragonnier, s. m., dragonnier, V. Dracine.

Dragon, s. f., drache, sorte de pelle recourbée, qui sert à curer les puits et à tirer du sable des rivières, — orgue avec laquelle on a fait de la bière, — outre de laitier, — gros cordeau qui sert sur les bœufs à arrêter le récud des canons, — d'avrons, paguet de trois avirons.

*Dragoner, v. n., dracher, pêcher quelque chose dans la mer, — curer un puits.

Dragonignan, draghi-gnan, v. de Fr. For, Provence.

*Draise, s. f., drène, espèce de grive. Dramatique, adj., dramatique (dramatique), qui appartient au drame, — s. m., genre dramatique.

Dramatiste, s. m., qui compose des ouvrages de théâtre.

*Dramaturge, s. m., (dramaturge); de drame, drame, et drap, ouvrage autent de drames, pris dans un second sens et en mauvaise part.

Drame, s. m., (drame), pièce de théâtre, action; de drame, l'agis, pièce de théâtre, tragique ou comique, — ou tragédie bourgeois, pièce de théâtre, qui est un mélange de tragédie et de comédie.

Dranet, dranet. V. Coleret.

Drap, s. m., dra, espèce d'étoffe de laine, d'or, de soie, etc., grande pièce de tissu qu'on met dans le lit pour y couchier, — mortuaire, pièce de drap, de velours noir, etc, dont on couvre la biere ou le cénotaphe aux services

des morts. Taudier en plein drap, avoir tout ce qui peut servir à l'exécution d'une dessin. Se mettre entre deux draps, se coucher. Être dans de beaux draps, dans situation critique. Faire drap, faire d'une coquille.

*Drapier, s. m., drapier, dit des feuilles converties d'un drap mon et blanchâtre qui imite le drap.

Drapeau, s. m., drapo, vieux morceau de lin ou d'otelle, — enseigne d'infanterie. Se ranger sous les drapins de quelqu'un, prendre son parti; fig., au pl. maillots d'un enfant.

Draper, v. a. et n., couvrir de drap les voitures, — une figure, en représentant les habilements peints, — quelqu'un, qui tâiller fortement. Bas-draper, qui imite le drap, — au partie, vén, épous d'un tissu serré, — hot.

Draperie, s. f., manufacture de draps, — représentation des habits: peint et sculpt.

Drapiere, s. m., drapiere, marchand ou fabricant de draps.

*Drapière, s. f., grosse épingle courte à l'usage des drapiers.

Drave, s. l., genre de crucifères. Drasique, adj., drastique (remède), qui purge avec violence (les œs, etc., efficace, de drase, l'agis).

*Drayer, v. n., dräier, travailler avec la drayore: — au corroyeur.

*Drayore, s. f., dræ-i-ore, instrument avec lequel on enlève la peau.

*Drayore, s. f., dræ-i-ore, court tamisé, enlevé de la peau par violence de la char.

Dricher, s. l., manie de l'orgue qui s'emploie pour faire la bière.

*Drige, s. f., sorte de filet dont on se sert sur les côtes de l'océan, — peigne pour driger.

*Driger, v. a., séparer le grain du lin de sa tige.

Dredit, mot inventé pour imiter le bruit d'une sonnette.

Dresse, v. d'Allemagne, H-Sax. Dresse, s. f., drice, cuir qu'on met entre les deux semelles pour redresser le soulier quand il tourne.

Dresser, v. a., drice, se dit des tiges et branches des plantes qui s'élevant perpendiculairement à la surface.

Dresser, v. a., drice, (d'après B. L. de diriger), lever, tenir droit, — la tête, — faire tenir droit, — un mat, des quilles, — ériger, élever, — des statues, des autels, — aplatis; une abée, une terrasse, — instruire, façoner, former: — un écouter, un soldat, un cheval, — faire, composer; mettre par écrit; — un plan, la minute d'un

lit, un procès-verbal, — un lit, le moiter, — un piege, la tendre, — une batteuse, la mettre en état, — ses batteuses, fig, prendre mesures, — une table, la tendre, — un potage, le fruit, le préparer, — v. n., les chevaux lui en dresseront à la tête, cela lui fit honneur, fig.

*Dresser, s. m., drigeoir, buffet dressé pour le service d'une table, — outil pour mettre les glaces au taïn.

Deux, deux, v. de Fr. Eure-et-Loire, Ille-et-Vilaine.

Drille, s. m., drille (ll.m.) autrefois soldat. Bon drille, bon compagnon; pauvre drille, pauvre meilleure; vieux drille, soldat vieillissant dans le service, vieux libertin, — s. l., chiffre de toile qui sert à faire du papier, — force d'horloger.

*Driller, v. u., driller (ll.m.), courir, s'en driller.

Drognan, s. m., interprète dans les échelles du Levant.

Drogue, s. f., drogue, marchandise d'épicerie, qui servent sur-tout à la médecine ou à la teinture, — fig, ce qui est mauvais ou son opposé: ce drap, ces tableaux sont de drogues; fam.

Drogue, v. a. et pron., drogher, médiser, donner trop de remèdes.

Droguerie, s. f., collectif, drogherie, toute sorte de drogues.

Droguet, s. m., dröghe, étoffe faite ordinairement de lin et de fil.

Droguer, s. m., drogheter, canut, armurer à drogue, — faire préparative.

Drogheter, s. m., drogheter, qui vend des drogues; marchand drogheter.

Droit, v. adj., droite, droate (directus), dont toutes les parties ont une même direction: ligne, rive droite, — débouche, perpendiculaire à l'horizon: ce tente droit; ce n'est pas droit, — (dexter) s'oppose à gauche; main droite; côté droit, — lig, juste, sincère; cœur droit, intention droite, — judicieux, juste; expert, sens droit.

Droit, s. m., droit ou droit, ce qui est juste: contre tout droit et raison, — justice; faire droit à chacun, — loi écrite ou non écrite; droit est de droit naturel humain, — droit de la nature, — établir, étudier le droit; donner en droit, — au tout, pourvoir; droit de se et de mourir, il a droit, il a droit de faire ce qu'il fait plaisir, — prétention fondée; avoir droit sur une personne, — exercer droits, — préparation, privilégié; droit d'amener, — implication; droit sur le vin, payer, frauder les droits, — salaire pour certaines vacances; droit de

signature, de contrôle, etc. A bon droit, adv, avec justice. A tort ou à droit, sans éminenter que la chose est juste ou non; — droit, adv, directement; aider à tort ou à droit; aider directement; aider à tort ou pas droit, il n'agit pas avec toute force. Je vous ferai marcher droit, chercher droit, je vous ferai bien faire votre devoir; fam.

Droitement, adv, droitement, équitablement, judicieusement; agir droitement.

Drofier, ère, s. et adj., drofier, qui se servent ordinairement de la main droite.

Droiture, s. f., drutur, équité, rectitude. En droitars, adv, directement.

Drole, adj., gaillard, plaisant; homme, come drôle; fam., — v. m., c'est un drôle de corps, — homme fort plaisant. C'est un personnage, ou quelqu'un éveillé et intelligent, — se prend en un mauvais part pour un coquin, un insolent; c'est un drôle indigne de votre estime.

Drollement, adv, drôlement, plaisamment; fam.

Droserie, s. f., chose drôle, trait de bouffonnerie; fam.

On lessé, s. f., drodré, femme de ménage vie.

Dromadaire, s. m., dromadare (dromedarius; B. L. de drusus, courieur; — aux étoiles, chevalier courieur), — pied de cheval qui a une bosse sur le dos, et qui est très-léger à la course.

Dromer, v. a., rivière et dep. de France.

*Drome, s. f., (dromas), cancre de mer, genre de crustacés.

*Drona, s. m., oiseau qui tient de l'autruche.

*Droûze, s. m., droppâz (drâz),毛病, également composé de peix et d'huile), amputation déploritaire.

*Drossier, s. m., drovier, chef de justice en Hollande et à Liège.

*Drose, s. f., drôse, cordes qui servent à approucher ou reculer une pièce de canon de son sabord: mar.

*Drouine, s. f., havie-ac ou les chaînons, — drouines de campagne mettant issus outils.

Drouzed, ère, adj., se dit des fruits mûrs dont le péristome est pulpeux.

Droupe, s. f., ou Droupe, périceps, pulpeux qui renferme un sens nouva.

Dru, ur, adj., (durus) se dit des petits oiseaux assez forts pour s'en voler au nid, — lig, vif, gai; cog enjore, soul dreuz; ouva voda bien dru; fam., — tonfin, en parlant des blets, des bois, etc.

Dru, adv, en grande quantité; blé secis dru; la pluie, les blets tombent dru contre mouches; fam.

Druide, s. m. druide (druid), ancien prêtre gaulois.

Druidisme, s. m. druidisme, doctrine des druides.

Druses, s. m. pl. druses, peuple de la Syrie.

Dryade, s. f. dryade (dryade; de drû, chêne), nymphe des bois.

Drymorrhées, s. f. pl. drymorrhées (frê, chêne; usus, parfum; mûr, racine), famille de plantes monocotylédones, à émanations éthygynes.

Dryopéride, s. l. V. *Fougère*.

Dru, particule, pour de.

Dru, s. m. ce qui est dû : demander son dû — devoir : c'est le dû de sa charge.

Dû, ue, part. de devoir.

Dub, s. m. dub, sorte de lézard de l'Arabie.

Dubitatif, iwe, adj. dubitatif (dubitatus), qui exprime le doute.

Dubitation, s. f. dubitation (dubitatio), fig de rhét. qui consiste à feindre de douter de ce qu'en veut prouver.

Dubitativement, adv. dubitativement (dubitativa), avec doute.

Dubitatif, adj. dubitatif.

Duc, s. m. duc (duc), nom de dignité, autrefois chef, général d'armée : des Australiens, des François — oiseau nocturne de proie.

Ducal, e, adj. ducal (ducalis), qui appartient au roi : maintenu ducal.

Ducat, s. m. (ducatus) monnaie d'or ou d'argent dont la valeur varie suivant les pays.

Ducator, s. m. demi-ducat.

Duché, s. m. terrre à laquelle le titre de duc est attaché.

Duché-pairie, s. m. et f. titre de duc et pair.

Duchesse, s. f. duchesse, femme d'un duc, ou dame qui possède un duché. — sorte de lit de repos à dossier.

Ductile, adj. (ductilis) qui dit des métals qui peuvent s'étendre sous le martèlement.

Ductilité, s. f. propriété ductile.

Dugue, s. f. duc-gne, gouvernante, vieille femme chargée d'une jeune personne. — femme qui menage des réclamations dans une famille.

Duel, s. m. (duellum) combat d'homme à homme, — nomme qui s'emploie, quand il n'est question que de deux ; grecque et hébraïque.

Duelliste, s. m. duelliste, coupable d'un duel. — qui aime à se battre en duel.

* *Dugong*, s. m. quadrupède amphibie, espèce de morse.

Duir, v. n. plaire, convenir : cela vous plaît-il ? Euh.

Ducamara, ou *Douce-amère*, s. f. V. *Solanum*.

Dulcification, s. f. dulcification, action de dulcifier.

Dulcifer, v. a. (dulcis, faire) tempérer les scèdes par l'esprit de vin : chim.

Dulcinée, s. f. maîtresse de Don Quichotte : maîtresse : femme.

Dulie, s. f. (côte de) qu'on rend aux saints, aux serviteurs de Dieu (côte serviteur).

Duline, v. v. dormir, selon la saison, les formes : dormir aréri.

Dume, s. f. collines schlonnées le long de la mer.

Dumette, s. f. dumette, le plus haut étage de l'arrière du vaisseau.

Dunkerque, dunkerke, v. de France, Nord, Flandre.

Duo, s. m. (duo, deux) morceau de musique fait pour être chanté par deux voix, ou exécuté par deux instruments : ne prend pas d's au pl.

Duonial, e, adj. qui a rapport au dumettement.

Duodénome, s. m. duodénome (duo, deux ; et leut, dico), le premier des intestins grêles.

Dupe, s. f. celui ou celle qui est trompé ou facile à tromper : être la dupé de son honneur — sorte de jeu de cartes.

Duperie, v. a. tromperie, fourberie.

Dupleur, s. m. trompeur : peu naïf, duplicité, s. m. double d'une dépêche, d'un brevet : sans ou à pl.

Duplication, s. f. duplication (duplacio) : — du cube, problème qui consiste à trouver un cube double d'un autre : — de la surface : — de la surface.

Duplicature, s. f. duplicature : se dit d'une portion de membrane repliée sur elle-même : anat.

Duplicité, s. f. (duplicitas) se dit de ce qui est double et qui devait être simple : ce verbe cause duplicité d'objets. — fig. mauvaise loi : — de cœur.

Duplicique, s. f. duplique, réponse à des répliques : prat.

Duplicquer, v. n. dupliquier (duplicare), fournir des dupliques.

Duponius, s. m. (dupondium) t. d'antiquité : poids de deux livres ; monnaie romaine, as.

Dor, e, adj. (durus) solide, difficile à entamer : dor comme du fer. — par opposition à tendre, mou : pain dor, la dor. — inhumain, insensiblement : homme

dor, dor dor. — rudo, austère : via.

dor, — difficile : dur à emouvoir ; maraudise d'ore à vendre. Style dor, peu coulant. Temps dor, froid, où tout est cher. Tête dor, qui comprend avec peine. — adv. il entend dor, il est un peu sourd.

Durable, adj. (durabilis) qui doit durer long-temps : edifice, pays durable.

Durancie, s. f. espèce de poche.

Durance (du), rivière de France.

Durant, prépos. qui marque la durée d'un événement : le jour ; la vie durant.

Duras, dunes, v. de France, Lot-et-Garonne, Agenais.

Durcir, v. t. (durcrese) rendre dur — v. n. et pran, devenir dur.

Durissement, s. m. durcissement de ce qui est durci.

Durie, s. l. terre : coucher sur la dure une chose.

Durement, adv. durement, d'une manière dure.

Durémire, s. f. (dura mater) membrane qui sort comme de péristo testa au crâne.

Durior, adj. (durior) continuer d'être.

Paire ois qui dure, feu qui dure, manger son argent, son bois.

Dure, etc., adj. dure, etc., un, un peu dur ; fum.

Dure, s. f. (duritas) fermeté, solidité, qualité de ce qui est dur : — du fer, du marbre — lumen durcis : il a une dureté au sein. — fig. rudesse, inhumanité : et au pl. discours durs et offensans : il a de la dureté pour les pauvres il leur dit des duretés.

Durillo, s. m. durillo (Il m.) (durio) petit calus qui se forme aux pieds et aux mains.

Durinacée, adj. (durinaceus) un peu dur.

Durina, s. m. arbre de Cayenne.

Doust ou *Dost*, s. m. dastil, dast, cheville pour boucher le trou d'un tonneau.

Dusseldorf, v. d'Allemagne, Westphalie.

Dutra, s. f. plante assoupissante des Indes : espèce de stramoine.

Duumvir, s. m. duumvir (duumvir), ancien magistrat romain ; mot lat.

Duumvirat, s. m. duumvirat (duumviratus), qualité de duumvir.

Duve, s. m. dived (duive). B. L. petites plumes d'oiseaux, — menue plume des oiseaux. — espèce de coton qui vient sur certains fruits. — premier poil qui vient au menton des jeunes gens.

Duveux, eau, adj. duveux, euse, se dit des osseaux qui ont beaucoup de plumes molles proche de la chair : faucon.

Dynamique, s. f. dynamique (dynamie, force, puissance), science des forces qui meuvent les corps.

Dynamomètre, s. m. (dynamis, mesure) instrument pour ingrer et comparer les forces des êtres animés.

Dynaste, s. f. dynaste, suite des princes qui ont régné dans un pays : suite de souverains d'une même famille.

Dyscénésie, s. f. dyscénésie (discensia, de discere, difficilement ; et cernere, nourrir) ; difficulté du mouvement.

Dyscale, adj. dyscale (discorsus ; de discere, difficilement ; et cernere, nourrir) ; difficile à vivre ; qui s'écarte de l'opinion reçue ; fig.

* *Dyspepsie*, s. f. dyspepsie (discorsus ; de cernere, je cens, je digere), digestion laborieuse.

Dyspnée, s. f. dyspnée (discorsus, de cernere, je respire), difficulté de respiration.

Dysenterie, s. f. dysenterie (dysenteria, intestin, intumescere), douleur d'entraînement avec flux de déjeus et de sang.

Dysentérique, adj. dysentérique, qui appartenir à la dysenterie.

Dystolie, s. f. dystolie (dystoxia, de cernere, accouchement), accouchement laborieux.

Dysurie, s. f. dysurie (dys, avec peine ; uris, l'urine), douleur en urinant.

Dytique, s. m. dytiké (dys, plongeur), genre d'insectes coléoptères aquatiques, très carnivores, qui, à l'état des insectes parfaits, nagent, plongent, marchent et volent.